



SYNDICAT DES MÉTALLOS

565, boulevard Crémazie Est, bureau 5100

Montréal (Québec) H2M 2V8

514 382-9596 ou 1 800 361-5756

Télécopieur: 514 382-2290

info@metallos.ca

Merci à tous ceux et celles dont nous publions des photos :
Bloc Québécois, Clairandrée Cauchy, Steve Dietz, Jocelyn
Desjardins, Nadine Joncas, Luc Laberge, Éliane Leboeuf,
Daniel Mallette, Stéphane Néron, SL 5778, SL 6887, SL 6951,
SL 8895, SL 9344, SL 9414, SL 9421.

Graphisme: Anne Brissette

Impression: Atelier Québécois Offset

Table des matières

Introduction	5
CHAPITRE 2 / Une pandémie qui change les perspectives	7
DANS LES MILIEUX DE TRAVAIL	8
Le Québec sur pause	8
Plusieurs interventions syndicales	8
Adaptation dans les milieux de travail	9
SST: une réforme plus nécessaire que jamais... ..	9
Salaire minimum et primes	10
UNE COUVERTURE SOCIALE MOUVANTE	11
Assurance-emploi et PCU	11
Programmes de supplément à l'assurance-emploi	12
Subvention salariale d'urgence	12
Malade? « Envoyé à maison! »	12
Filet social: brasser les cartes	13
Contexte politique	13
CHAPITRE 2 / Des montagnes russes dans l'opinion publique	15
Dur pour le moral	15
La science évolue rapidement	16
Une certaine cohésion	16
Théories du complot	17
Une radicalisation pouvant mener à la violence	17
Une polarisation accentuée par les médias sociaux	18
La pandémie, la pandémie, c'pas une raison pour se faire mal	18
Racisme systémique	19
Nouvelle vague #MeToo	20
CHAPITRE 3 / De l'argent, il y en a!	21
ÉTAT DE SITUATION ÉCONOMIQUE	21
Ralentissement	21
Des dépenses publiques nécessaires	21
En route vers un important déficit... au Canada	22
Au Québec	22
Attention aux politiques d'austérité	23
DE L'ARGENT, IL Y EN A: ALLONS LE CHERCHER	23
La richesse déconfinée	24
Paradis fiscaux et évasion fiscale	24
Le coût des paradis fiscaux	24
...Pour le Canada et le Québec	25
Les géants du numérique: une couleuvre entre les doigts	25
L'impôt des entreprises	26
Taxer les banques	27
Oser taxer les riches... ..	28
... et la richesse!	28
Une réforme en profondeur	29

UNE RELANCE ÉCONOMIQUE	29
Politique industrielle et transformation	30
Transition vers une économie plus verte	30
Achat québécois	31
Des secteurs touchés à plus long terme	31
N’oublions pas nos services publics	32
CHAPITRE 4 / Dans notre syndicat	33
COMME ORGANISATION	33
Des services qui s’adaptent	33
La vie continue	34
DES REPRÉSENTATIONS POUR NOS MEMBRES	34
Représentations individuelles	34
Primes de risque pour les agents de sécurité	34
Nombreux décès chez les signaleurs routiers	35
Décret de conventions	35
tourisme, Hôtellerie et restauration	35
Aluminium	36
Des lobbys virtuels... sur l’acier	36
... Sur le bois	36
... Sur la protection des retraites	37
LA MOBILISATION: LA CLÉ DE NOTRE ACTION	37
Dans nos milieux de travail	37
Après des gouvernements	38
La mobilisation, ça s’organise!	38
Conclusion	39

Introduction

Nous dédions ce rapport du directeur et cette assemblée annuelle à un géant qui nous a quittés cette année. Jean Gérin-Lajoie a jeté les bases du District 5 de notre syndicat comme on le connaît aujourd'hui, a contribué à la naissance et l'essor de la FTQ et à la mise en place des lois du travail de la Révolution tranquille, jusqu'au début des années 1980.

La vie syndicale du jeune Jean Gérin-Lajoie s'amorce à la fin des années 1940, lorsqu'il travaille de nuit à la Montreal Cotton, située à Salaberry-de-Valleyfield. Le syndicat est en situation précaire. Les lois du travail ne facilitent pas la reconnaissance syndicale et la formule Rand ne permet pas encore la perception automatique des cotisations des membres. À 19 ans, il profite de son travail sur le quart de nuit pour faire signer discrètement des cartes de membre à ses collègues.

Il ira par la suite s'instruire, décrochant un doctorat en économie à l'Université McGill et poursuivant même des études à Oxford en Angleterre, boursier Rhodes à Oxford. Mais c'est au Québec qu'il fait sa marque, des années Duplessis aux premières années du gouvernement du Parti québécois sous René Lévesque, en passant par la Révolution tranquille des années 1960.

Jean Gérin-Lajoie
1928-2020



Jean Gérin-Lajoie s'est vu décerner en 2016 le Prix Lynn-Williams par l'Organisation des retraités Métallos (ORME) saluant sa carrière. Pour les années suivantes, le Prix décerné par ORME au Québec s'est appelé le prix Jean-Gérin-Lajoie.

Il choisit le Syndicat des Métallos pour amorcer sa vie syndicale, déclinant la proposition d'une autre organisation. Représentant syndical de 1952 à 1965, il devient le premier directeur québécois élu au suffrage universel des membres en 1965, convoquant la même année la première assemblée annuelle.

On lui doit l'identité et l'autonomie des Métallos du Québec. C'est d'ailleurs sous son leadership que le Syndicat des Métallos deviendra l'un des premiers à appuyer l'indépendance du Québec. Visionnaire, il contribue aux orientations du mouvement syndical, alors que celui-ci connaît un essor et que le régime de relations de travail moderne se met en place.

Social-démocrate convaincu, Jean Gérin-Lajoie se méfie des extrêmes, préférant un pragmatisme combatif à de grands élans sans lendemain. « *Le mouvement syndical ne peut pas se permettre de faire des menaces vides de sens. Un vote de grève, il faut que tu puisses le gagner. Parler en faveur d'un recours à une mesure sans y croire vraiment, c'est s'affaiblir de façon considérable, c'est parler pour ne rien dire* », a-t-il expliqué il y a quelques années en entrevue à l'équipe de Ferrisson qui a réalisé avec lui une longue entrevue sur sa vie et son parcours syndical.

On invite d'ailleurs tous les métallos à l'écouter, dans une remarquable série d'entrevues disponible au site Internet suivant : <http://ferrisson.com/jean-gerin-lajoie/>.

Homme de principes et d'action, visionnaire à l'intelligence remarquable, pragmatique bâtisseur, son enseignement coule jusqu'à aujourd'hui et pour encore longtemps dans les veines de notre organisation.

C'est dans une période étrange que j'arrive en poste comme directeur québécois des Métallos. Avec une grande humilité, je souhaite m'inscrire dans la lignée de l'héritage laissé par notre premier directeur élu.

Nous traversons une période difficile. La pandémie chamboule l'économie, menace la santé et la sécurité, entraîne de grands niveaux de stress et d'anxiété.

Les tensions qui s'en suivent, avec la grande polarisation qu'on observe dans l'opinion publique et sur les réseaux sociaux ont aussi de quoi inquiéter comme syndicaliste. Notre solidarité, notre capacité à nous unir pour atteindre des buts communs sont notre plus grande ressource.

Les gouvernements ont déployé des programmes hors de l'ordinaire pour atténuer le choc économique. On va s'interroger sur les moyens de passer au travers de cette crise, financièrement, sans tomber dans le piège de l'austérité. De l'argent, il y en a, de plus en plus, concentré dans les mains de moins en moins de gens. Exigeons une meilleure redistribution de cette richesse.

Milieu de travail par milieu de travail, nous poursuivons notre action pour exiger les meilleures conditions de travail, des salaires, des avantages sociaux, en environnement de travail sain et sécuritaire.

Dans la tempête, unis, solidaires, exigeons le meilleur pour les travailleurs et travailleuses.

ENSEMBLE!



Dominic Lemieux
Directeur québécois du Syndicat des Métallos



Le directeur québécois des Métallos, Dominic Lemieux, est entré en fonction le 1^{er} avril 2020. On le voit ici s'adressant aux grévistes sur la ligne de piquetage des métallos d'ENERGI Solutions de fenestration à Terrebonne en septembre.

Une pandémie qui change les perspectives



Merci pour tout et bonne retraite Luc! Encadreur au service de l'éducation du Syndicat des Métallos pendant une trentaine d'années, Luc Lallier a formé des générations de formateurs et d'innombrables militants syndicaux. Devenu formateur au début des années 1980, il a par la suite relevé le défi, avec Marie-Danielle Lapointe puis avec Maude Raïche, d'aider nombre de formateurs à devenir encore meilleurs. Connus pour son franc-parler et son indépendance d'esprit, ce motard au grand cœur a grandement contribué à l'excellence de la formation syndicale des Métallos. Sa contribution dépasse toutefois le service de l'éducation, il incarne en quelque sorte l'âme des Métallos, le sens du débat respectueux, la franchise, l'ouverture, l'intérêt pour l'autre. On lui souhaite une belle retraite.

Le 13 mars dernier, une brique nous est tombée sur la tête : l'état d'urgence sanitaire est décrété au Québec. Comme partout dans le monde, des mesures exceptionnelles sont prises pour limiter l'ampleur de la pandémie.

Il y aura l'avant et l'après. Pour l'instant, on est encore en plein cœur de la pandémie, avec une recrudescence automnale. Les rassemblements sont toujours limités, le tourisme international n'a pas repris, on doit toujours restreindre nos contacts pour éviter une flambée de cas et le débordement du système de santé, pour protéger les plus vulnérables...

On ne sait pas encore quand sera le réel retour à la normale, ni à « quelle normale » on reviendra.

Une chose est certaine, la pandémie a un impact immense au travail, sur nos familles, sur nos vies, sur l'ensemble de la société.



C'est en ligne que se tient la 56^e assemblée annuelle des Métallos, pandémie oblige, afin de se conformer aux règles sanitaires et éviter la contamination entre les militants de différentes régions.



La section locale 6951 chez ArcelorMittal à Contrecoeur-Ouest a ratifié une nouvelle convention collective cet été, dans une assemblée syndicale « distancée ». Celle-ci comporte des avancées importantes au chapitre des régimes de retraite notamment.

DANS LES MILIEUX DE TRAVAIL

La pandémie a changé nos milieux de travail. Certains endroits ont dû fermer leurs portes pendant quelques semaines. Partout, des mesures ont dû être mises en œuvre pour adapter nos milieux de travail à la nouvelle réalité et réduire les risques de contamination.

LE QUÉBEC SUR PAUSE

Le 23 mars, le gouvernement a « mis le Québec sur pause », ordonnant la fermeture de toutes les activités économiques non essentielles et demandant aux citoyens de restreindre leurs déplacements et leurs contacts au maximum.

On a vu un flottement au début dans plusieurs milieux de travail métallés. Qu'est-ce qui est essentiel? Qu'est-ce qu'il ne l'est pas? Les balises étaient floues. Des employeurs ont obtenu du gouvernement la permission d'opérer. D'autres se sont autoproclamés essentiels, sans se bâdrer de demander à qui que ce soit.

Les sections locales et les représentants syndicaux ont été à pied d'œuvre pour soutenir les membres dans cette période intense, faire valoir leurs droits, veiller à ce que chacun ait le maximum en cas de mise à pied.

En fin de compte, on estime que 40% de l'économie québécoise s'est « arrêtée » temporairement¹ en avril. Cela a entraîné la mise à pied de 800 000 travailleurs et fait bondir le taux de chômage à 17% au début mai, du jamais vu depuis 1976. La situation s'était atténuée en juin, avec un taux de chômage de 13,7%. Au final, entre mars et juin, il y avait 450 000 emplois en moins dans l'économie québécoise par rapport à la même période l'année précédente².

1. Estimation faite par le ministre des Finances du Québec, Éric Girard, lors d'un point de presse tenu le 13 mai.

2. LA PRESSE CANADIENNE, « Le Québec a perdu 450 000 emplois ce printemps par rapport à l'an dernier », *Le Devoir*, Économie, 11 août 2020, en ligne: <<https://www.ledevoir.com/economie/583953/le-quebec-a-perdu-450-000-emplois-ce-printemps-par-rapport-a-l-an-dernier>> (consulté le 1^{er} octobre 2020).



Les membres de la section locale 9400, qui représente quelque 4000 travailleuses et travailleurs du secteur du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration, sont durement éprouvés par la pandémie. Au plus fort du confinement, 90% des membres de cette section locale se sont retrouvés sans emploi. La reprise s'annonce également particulièrement ardue dans ce secteur. On voit ici le président de la section locale à droite, Guy Gendron, avec au centre le délégué du Sheraton Montréal à l'Aéroport, Luis Estrella, et à droite le membre de l'exécutif Allan Ramsay, qui représente les travailleurs et travailleuses aux concessions à l'Aéroport de Montréal.

Les travailleuses et travailleurs du secteur des services et du commerce au détail sont particulièrement affectés, avec un plus grand nombre de jeunes et de femmes³. La situation est particulièrement difficile dans le secteur du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration, où les perspectives de reprise sont encore lointaines.

PLUSIEURS INTERVENTIONS SYNDICALES

Les sections locales et les représentants syndicaux ont été très sollicités. Plusieurs interventions ont été faites pour des situations spécifiques, dont certaines pour des syndiqués cumulant des facteurs de risque ou vivant avec un proche à risque.



Le président de la section locale 8922, Patrick Pellerin, représentant plus de 15 000 agents de sécurité au Québec, accompagné de la déléguée de grief à l'enquête, Cristina Moreira. La section locale a été particulièrement active pour soutenir les agents de sécurité en première ligne dans la lutte contre la pandémie. Elle a notamment revendiqué une prime de risque pour ses membres ainsi que des équipements de protection appropriés.

3. *Id.*

Certains travailleurs plus âgés étaient discriminés par leur employeur qui refusait de les voir revenir au travail, puisqu'ils étaient considérés comme étant à risque.

Il a aussi fallu clarifier les procédures en cas d'isolement préventif, de maladie d'un proche, d'attente d'un résultat de test de dépistage ... Dans plusieurs situations, les conventions collectives étaient muettes ou les employeurs ont tenté d'interpréter des clauses de « force majeure » à leur avantage.

À plusieurs endroits, des primes ont aussi été négociées, pour reconnaître les risques auxquels les travailleurs étaient exposés. On déplore toutefois que le gouvernement ait fait la sourde oreille à nos revendications pour une prime de risque aux agents de sécurité. Pourtant, les Métallos n'ont pas ménagé les efforts en ce sens: déposant une pétition de plus de 5000 noms à l'Assemblée nationale, multipliant les interventions sur la place publique et auprès des ministres, allant même jusqu'à lancer une campagne publicitaire à la radio.

Le ministre du Travail, qui aurait eu la possibilité d'intervenir, n'a même pas daigné répondre à la demande.

ADAPTATION DANS LES MILIEUX DE TRAVAIL

Un travail immense a été fait, le plus souvent par les syndicats locaux, pour adapter l'environnement de travail afin de limiter les risques de propagation du virus. Il a fallu négocier, avec les autorités de santé publique et avec les employeurs, les conditions du maintien ou de la reprise des activités.

Lorsque le « déconfinement » progressif a été autorisé, de tout nouveaux protocoles ont été mis en place, guidés par les directives de la Commission des normes, de l'équité salariale, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et de l'Institut national de santé



On voit ici quelques membres de l'exécutif de la section locale 5778 chez ArcelorMittal mines Canada, à Fermont, Fire Lake et Gagnon, soit de gauche à droite: le vice-président Pascal Michaud, la présidente Karine Sénéchal, la représentante à la prévention Nadine Joncas et la représentante à la réclamation Geneviève Savard.

publique du Québec (INSPQ), qui étaient dévoilées au cours du printemps. Au menu: dispositifs pour le lavage des mains, accroissement du nettoyage des surfaces, mesures de distanciation des postes de travail, installation en plexiglas, port du couvre-visage dans les lieux publics et plusieurs autres mesures.

Les Métallos ont d'ailleurs contribué en amont à l'élaboration de ces nouvelles directives, notamment dans le secteur minier.

Il a fallu prendre position en mode accéléré sur de nombreux enjeux... Comment organiser la prise de température, assurer la protection de la vie privée, définir les politiques d'absence et le paiement des journées d'isolement ou pour s'occuper des enfants ou d'un parent aîné, etc.

On a contribué à la prévention dans nos milieux de travail, en sensibilisant nos collègues, en insistant auprès de l'employeur pour des aménagements sécuritaires, en demandant les bons équipements de protection et d'hygiène...

Bref, on a vu le leadership syndical en action afin d'assurer le respect et la défense des droits de l'ensemble de nos membres.

Saluons le travail des représentants en prévention, des membres syndiqués des comités de santé et sécurité ainsi que de tous les militants syndicaux, épaulés par les permanents. Ils et elles ont travaillé d'arrache-pied pour que nos milieux de travail soient le plus sécuritaire possible.

SST: UNE RÉFORME PLUS NÉCESSAIRE QUE JAMAIS...

La participation des travailleurs à l'adaptation des milieux de travail était malheureusement à deux vitesses. Dans les secteurs couverts par les mécanismes de prévention de la LSST, le processus s'est mis en branle et la collaboration était plus naturelle. Après tout, il existe des instances pour ce faire: représentants des travailleurs et de l'employeur sont habitués de collaborer ensemble en matière de santé et de sécurité du travail.

Dans les secteurs qui ne bénéficient pas de tels mécanismes, la mise en place des mesures a souvent été plus chaotique. Les travailleurs étaient moins impliqués. L'exemple le plus éloquent a été celui des directives contradictoires sur le port des équipements de protection dans les résidences pour personnes âgées, au plus fort du printemps. Comme le secteur de la santé ne fait pas partie des secteurs prioritaires, la mise en place de protocoles a été beaucoup plus difficile, voire inexistante. Pire encore, le gouvernement et la santé publique disaient parfois que les travailleurs d'agences de placement ne devaient pas se déplacer pour éviter la propagation du virus, et on apprenait ensuite que des déplacements entre les établissements s'effectuaient toujours.



Les drapeaux Métallos étaient bien en vue dans la manifestation tenue à la fin novembre 2019 devant l'Assemblée nationale pour revendiquer une modernisation de la Loi sur la santé et la sécurité du travail, et plus spécifiquement des mécanismes de prévention dans TOUS les milieux de travail.

À plusieurs reprises ces derniers mois, les Métallos et la FTQ ont insisté auprès du gouvernement pour une nouvelle mouture du régime de santé et sécurité qui permettrait enfin d'implanter les mécanismes de prévention dans l'ensemble des milieux de travail.

Au moment de mettre sous presse, un projet de loi réformant la santé et la sécurité a finalement été déposé. Celui-ci prévoit l'application de mécanismes de prévention dans la plupart des milieux de travail (de 20 travailleurs et plus), en fonction des niveaux de risque déterminés par la CNESST.

Cette réforme n'est cependant pas toute favorable aux travailleurs : on y constate de prime abord des



La précarité des emplois dans les résidences pour personnes âgées a clairement été un facteur aggravant de la pandémie. Alors que le personnel est mal rémunéré et en nombre insuffisant, les résidences doivent faire appel à du personnel d'agences qui fait la navette entre plusieurs résidences. Une délégation intersyndicale, où on reconnaît à gauche le responsable de l'action politique aux Métallos, Daniel Mallette, est allée démontrer son appui aux travailleurs et travailleuses de la santé devant une résidence où travaillent des membres du SQEES-298 (FTQ).

reculs dans le régime d'indemnisation des travailleurs et travailleuses. Les organisations syndicales vont décortiquer le projet de loi, l'analyser en détail et tenter de faire en sorte qu'il soit à la digne des quarante années passées à l'attendre.

Dans chacun de nos milieux de travail, on veillera au grain pour continuer de prioriser la santé et la sécurité de nos membres. La question est trop importante pour que nous nous en remettions au bon vouloir des employeurs!

SALAIRE MINIMUM ET PRIMES

La pandémie a été un puissant indicateur d'un autre problème : les travailleurs et travailleuses au bas de l'échelle ne sont pas assez payés! La plupart de ceux qu'on s'est mis à appeler les travailleurs essentiels, figuraient parmi les moins bien payés de la société : préposés aux bénéficiaires dans les résidences privées pour personnes âgées, personnel d'entretien, caissières, livreurs, etc.

Les travailleurs dont les salaires sont parmi les plus bas ont tenu le Québec à bout de bras, souvent avec des revenus de travail moindres que ceux versés aux chômeurs de la COVID-19. Certains employeurs, dont, entre autres, les abattoirs et les épiceries, ont consenti à payer des primes spéciales en lien avec la COVID-19. Dans plusieurs milieux de travail métallos, on a d'ailleurs réussi à négocier ce genre de prime.

Le gouvernement du Québec a lui aussi dû créer un « Programme incitatif pour la rétention des travailleurs essentiels (PIRTE) », afin de compléter le revenu de



C'est le tout nouveau retraité Gilles Bordeleau de la section locale 6887 qui a mérité le prix Jefferson, soulignant son engagement dans la communauté. Bien qu'il soit à la retraite, Gilles s'implique toujours dans sa section locale à titre de membre du comité des retraités. Il rencontre régulièrement les travailleurs et leurs familles afin de leur expliquer le régime de retraite à prestations déterminées et d'autres avantages.

travailleurs au bas de l'échelle et qu'il ne soit pas plus avantageux de recevoir la Prestation canadienne d'urgence (PCU) en restant à la maison.

Comble de l'insulte, le programme cite les agents de sécurité parmi les travailleurs admissibles à ce programme, mais dans les faits, ceux qui travaillent à temps plein gagnent tout juste plus que le seuil pour être admissible au programme. Bref, le gouvernement a « fait semblant » de donner une prime aux agents de sécurité, sans la donner dans les faits.

Au-delà des primes ponctuelles, visant la rétention des travailleurs essentiels, la pandémie rend encore plus d'actualité la nécessité d'une hausse significative du salaire minimum. Lorsque le salaire minimum augmente, il tire vers le haut dans son sillage tous les bas salariés et même une partie des salaires moyens.

UNE COUVERTURE SOCIALE MOUVANTE

Depuis longtemps, les syndicats ainsi que d'autres groupes sociaux réclament un meilleur filet social et soulignent que l'assurance-emploi ne protège pas une majorité des chômeurs. La pandémie a révélé de façon plus criante la couverture sociale inadéquate.

Les deux paliers de gouvernement ont rapidement réagi, en créant des programmes temporaires à la hâte. Les annonces se succédaient en points de presse quotidiens, si rapidement que les sites Internet officiels peinaient à suivre le rythme.

Tous s'affairaient à « *construire un avion en plein vol* », selon l'expression qui s'est répandue.



Les liens de solidarité entre différentes organisations syndicales renforcent l'ensemble du mouvement syndical. On voit ici quelques métallos qui sont allés appuyer les responsables de services de garde membres de la CSQ pendant leur grève. On reconnaît devant les bureaux du ministre du Travail à Trois-Rivières, Pierre Charrois, de la section locale 9700 (recrutement), le responsable de l'action politique, Daniel Mallette, l'adjoint au directeur québécois, Donald Noël, la responsable des communications, Clairandrée Cauchy, et le président sortant de la SL 9700 et nouveau retraité, Clément Masse.

Cette réponse des gouvernements était nécessaire. Il fallait limiter les dégâts. Les citoyens devaient pouvoir mettre du pain sur la table et avoir un toit sur la tête.

ASSURANCE-EMPLOI ET PCU

C'est bien connu, l'assurance-emploi n'assure plus vraiment les chômeurs. Moins de la moitié d'entre eux y ont accès, plus précisément 42 % des personnes qui se sont retrouvées sans emploi en 2017 avaient eu droit aux prestations d'assurance-emploi⁴.

Travailleurs saisonniers, autonomes, à temps partiel, artisans du milieu de la culture : beaucoup tombent entre les mailles du filet. C'est particulièrement vrai pour les femmes et les jeunes travailleurs.

En mars dernier, Ottawa a mis en place la Prestation canadienne d'urgence (PCU) pour prendre le relais du régime de l'assurance-emploi, qui laissait beaucoup trop de travailleurs et travailleuses sur le carreau. La prestation de 500 \$ par semaine était versée à toute personne ayant perdu son emploi en raison de la COVID-19, ou qui devait s'isoler, prendre soin d'une personne malade ou de ses enfants (alors que les écoles et les garderies étaient fermées).

Le programme a évolué. D'une durée initiale de 16 semaines, il a été successivement prolongé jusqu'à 28 semaines. Il a aussi été permis au fil du temps d'accumuler des revenus jusqu'à un maximum de 1000 \$ par mois sans être pénalisé.



Lors du conflit de travail chez ENERGI Solutions en septembre, des représentants de la section locale 6586 chez ArcelorMittal à Contrecoeur-Est sont allés appuyer leurs confrères avec un don récurrent de 550 \$ par semaine. Le lendemain, une entente de principe était conclue, qui a mené à la fin du conflit et à une victoire de la centaine de membres de la section locale 2008.

4. Éric DESROSIERS, « Un accès encore plus difficile à l'assurance-emploi pour les travailleurs à faible revenu », *Le Devoir*, Économie, 27 juin 2019, en ligne : <<https://www.ledevoir.com/economie/557552/assurance-emploi-un-acces-encore-plus-difficile-pour-les-travailleurs-a-faible-revenus>> (consulté le 2 octobre 2020).

Après la PCU, les personnes toujours sans emploi peuvent se tourner vers le régime d'assurance-emploi, dont l'application a été assouplie fin septembre. On ne sait toutefois pas quels changements seront permanents.

PROGRAMMES DE SUPPLÉMENT À L'ASSURANCE-EMPLOI

Au printemps, lorsque le programme d'assurance-emploi a été temporairement suspendu, tous les chômeurs se sont tournés vers la PCU, qui offrait très légèrement moins que le maximum des prestations d'assurance-emploi. Cela a permis de faciliter le traitement de l'avalanche de demandes survenues au début du printemps.

Mais ce changement a compliqué les choses dans certains milieux de travail où les conventions collectives prévoient le versement de prestations supplémentaires de chômage, complémentaires aux prestations d'assurance-emploi. Les Métallos ont multiplié les représentations auprès du gouvernement fédéral pour que celles-ci puissent être autorisées. Si elles ne l'ont pas été en bonne et due forme, des aménagements ont pu être trouvés pour minimiser l'impact sur les travailleurs.

SUBVENTION SALARIALE D'URGENCE

Parallèlement à la PCU, le gouvernement fédéral a mis en place la subvention salariale d'urgence, pour inciter les employeurs à maintenir le lien d'emploi avec les travailleurs pendant la pandémie et limiter les mises à pied.



La section locale 6887 des Métallos, représentant les travailleurs et travailleuses de l'Affinerie CCR à Montréal-Est, a remis un important don de 19 000\$ au comptoir alimentaire Action secours vie d'espoir afin de venir en aide aux familles du quartier éprouvées par la pandémie et la crise économique qu'elle entraîne.



Dans une grande mobilisation, les syndiqués de General Dynamics (GD), membres des sections locales 9238 et 9421 des Métallos, ont donné, de concert avec leur employeur, environ 10 000\$ à la banque alimentaire Fin à la faim, qui vient en aide à la population de Repentigny et des alentours. On reconnaît sur la photo le président de la SL 9421, Daniel Meilleur, à gauche et celui de la SL 9238, Éric Blais, à la droite.

Ainsi, lorsqu'une entreprise peut démontrer qu'elle a subi une perte de revenu en raison de la pandémie⁵, le gouvernement subventionne jusqu'à 75% des salaires (pour un maximum de 847 \$ par semaine). Au moment d'écrire ces lignes, le programme était en vigueur jusqu'au 21 novembre.

Ce programme comporte cependant des zones d'ombre. Ainsi, des entreprises avaient la possibilité sur papier de réclamer la subvention uniquement pour les travailleurs bel et bien au travail, tout en laissant ceux en mise à pied réclamer de la PCU, qui est un peu moins avantageuse. Les Métallos se sont insurgés contre ce genre de stratagème, réussissant d'ailleurs à décourager certains employeurs d'y recourir.

Si la subvention a permis de maintenir des emplois et d'aider des entreprises à demeurer ouvertes, il y a lieu de s'interroger sur les subventions ainsi versées à même les fonds publics à certaines d'entre elles qui étaient en meilleure posture.

MALADE ? « ENVOYE À MAISON ! »

Autre angle mort du filet social : comment éviter qu'une personne malade, susceptible de l'être ou ayant été en contact avec une personne malade vienne contaminer ses collègues de travail ? La nécessité de congés payés s'est rapidement fait sentir.

Certaines conventions collectives prévoyaient déjà le coup, parfois avec salaire. Au début de la pandémie, les travailleurs qui devaient s'absenter pour cause de maladie ou d'isolement pouvaient aussi se tourner vers la PCU.

5. D'au moins 15% ou 30% selon les périodes de référence. Voir les détails ici : GOUVERNEMENT DU CANADA, « Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) – Quels sont les changements apportés », Résumés graphiques, en ligne : <<https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/subvention/subvention-salariale-urgence/ssuc-changement-apportees.html>> (consulté le 2 octobre 2020).

Ensuite au cours de l'automne, la couverture sociale s'est précisée pour mieux protéger les travailleurs malades ou qui doivent s'isoler. Par un décret adopté en septembre dernier, le gouvernement du Québec a protégé le lien d'emploi d'un travailleur ou d'une travailleuse qui doit s'isoler « en application d'une ordonnance de santé publique ».

Quant au paiement des congés d'isolement, une banque de 10 jours de congés de maladie payés devrait être mise en place cet automne, administrée par le gouvernement du Québec.

FILET SOCIAL : BRASSER LES CARTES

Alors qu'il est devenu évident avec la pandémie que le filet social actuel était insuffisant, des voix commencent à s'élever pour la mise en place d'un revenu minimum garanti pour tous. Une sorte de PCU, mais sur une base permanente.

Les contours d'un tel programme sont encore flous. Si l'idée apparaît intéressante, parce qu'elle aurait le mérite d'offrir un minimum à tout le monde, il faut voir comment elle serait implantée. Comment est-ce que ça s'articulerait à l'assurance-emploi? Comment est-ce que ça s'harmoniserait avec les prestations de retraite? À quel seuil serait fixé le minimum? Comment serait-il financé. Il y a là matière à réflexion.

Dans son discours du trône, le 23 septembre dernier, le gouvernement fédéral a annoncé son intention de procéder à des changements majeurs dans le

programme d'assurance-emploi, laissant entendre qu'il pourrait notamment couvrir les travailleurs autonomes.

Jusqu'à quel point les programmes sociaux changeront de façon permanente au sortir de la crise? Cela reste encore à déterminer. Une chose est certaine: on s'est rendu compte que trop de personnes tombaient entre les mailles du filet.

CONTEXTE POLITIQUE

La pandémie survient alors que le terrain est plutôt glissant au niveau fédéral. Le gouvernement libéral est minoritaire et ne dispose donc pas d'une pleine marge de manœuvre dans ses décisions: il doit obtenir l'appui d'au moins un autre parti en Chambre.

Les cartes ont bougé au sein du cabinet Trudeau après la première vague de la pandémie. Le ministre des Finances Bill Morneau ayant quitté avec fracas, il a été remplacé par l'étoile montante du gouvernement, la vice-première ministre Chrystia Freeland.

Menacé à tout moment d'être renversé lors d'un vote de confiance, le gouvernement fédéral joue clairement sa réélection dans sa gestion de la pandémie.

À Québec, la situation est plus stable. Le gouvernement est fortement majoritaire et les élections n'auront lieu que dans deux ans. Néanmoins, Québec a rencontré une forte opposition en juin dernier en tentant de forcer l'adoption de son projet de loi 61, qui donnait des pouvoirs extraordinaires au gouvernement, dont celui de contourner des dispositions visant à contrer la corruption et protéger l'environnement.



Alexane Laberge (fille de Martin Laberge et Isabelle Bournival, SL 3953 chez Thomas & Betts) a mérité une bourse d'études postsecondaires. On la voit ici avec sa mère et le coordonnateur régional de Brossard, Denis Trottier. Le Syndicat des Métallos a décerné 7 bourses d'études postsecondaires de 1000\$ à des finissants du secondaire 5, qui poursuivent des études post secondaires l'année suivante. Les participants devaient fournir un texte de 1000 mots portant sur l'avantage syndical, le rôle des syndicats de nos jours ou encore sur la démocratie et l'exercice du droit de vote. De plus, 3 bourses David Ellis de 500\$ ont aussi été décernées à des jeunes du secondaire, qui ont transmis un texte ou une vidéo pour sensibiliser les nouveaux travailleurs sur la santé et la sécurité.

Des montagnes russes dans l'opinion publique

Individuellement et collectivement, la période actuelle est éprouvante. Elle l'est pour plusieurs raisons, qui s'additionnent souvent.

On se demande :

- si on va attraper le virus et comment notre corps va réagir
- comment mettre du pain sur la table et payer le loyer ou l'hypothèque pour ceux qui ont perdu leur emploi
- si le boulot va reprendre et quand... dans certains secteurs d'activité.

On s'inquiète...

- pour nos proches plus fragiles
- pour la réussite scolaire de nos enfants
- pour nos ados dont les relations sociales sont si importantes
- pour le moral de nos aînés isolés
- pour les commerces de notre coin
- pour l'argent, pour notre job, pour l'avenir
- de la hausse de la violence conjugale.

On s'est adapté... beaucoup, souvent, plusieurs fois...

- à la distanciation physique
- à l'école à la maison
- aux conditions du retour à l'école
- au télétravail
- aux nouvelles normes sanitaires dans nos milieux de travail
- aux restrictions sur les rassemblements
- aux masques dans les espaces publics intérieurs
- aux files d'attente partout
- Au code de couleurs et à ce qu'il signifie.

On espère...

- que notre monde reviendra « comme avant »
- pouvoir serrer notre famille et reprendre des fêtes d'amis bientôt
- se voir à Noël
- se serrer la main/se faire l'accolade/et se voir à la prochaine annuelle!

DUR POUR LE MORAL

Notre capacité d'adaptation est très sollicitée. Les directives sanitaires évoluent rapidement, en fonction du niveau de circulation du virus selon les régions, des milieux de vie les plus touchés, des populations les plus affectées, tantôt les travailleurs de la santé, tantôt les aînés dans les résidences, tantôt les jeunes adultes qui fréquentent les bars, tantôt les élèves des écoles...

L'alternance de bonnes et de mauvaises nouvelles, de libertés retrouvées puis perdues de nouveau : tout cela est dur sur le moral.

Un sondage réalisé par une équipe de chercheurs montre d'ailleurs que 19,6% des Canadiens sont susceptibles de développer un trouble de l'anxiété généralisée, 25,5% un épisode de dépression majeure et 19,2% un trouble de stress post-traumatique⁶.

Il n'est pas étonnant que les prescriptions d'antidépresseurs réclamées auprès des assureurs privés au Québec aient bondi de 20% dans les 9 premiers mois de l'année comparativement à pareille date l'an dernier⁷.



Un des trois quatuors de golf de la section locale 6586 au Tournoi de golf du Conseil régional FTQ-Montérégie au profit de Centraide Richelieu-Yamaska et Sud-Ouest. On y reconnaît Jason Braconnier, Nelson Roy, Stacy Nadeau et Marc-André Fontaine. Au total, 23 000 \$ de profits ont été remis à Centraide. Rappelons que Centraide contribue au financement des postes de coordonnateur du réseau des délégués sociaux.

6. CENTRE DE COLLABORATION NATIONALE DES MALADIES INFECTIEUSES, « Comprendre l'incidence des communications et des médias durant la pandémie de COVID-19 », Nouvelles, 17 août 2020, en ligne : <<https://ccnmi.ca/comprendre-lincidence-des-communications-et-des-medias-durant-la-pandemie-de-covid%e2%80%91119/>> (consulté le 9 octobre 2020).

7. Marie-Ève COUSINEAU, « Le nombre de Québécois sous antidépresseurs augmente depuis le début de la pandémie », Le Devoir, Société, Santé, 22 septembre 2020, en ligne : <<https://www.ledevoir.com/societe/sante/586403/sante-mentale-la-pandemie-pese-lourd-sur-le-moral>> (consulté le 9 octobre 2020).



Un aperçu des participants qui assistaient à la 55^e assemblée annuelle qui se tenait à Laval en novembre 2019. Il n'est malheureusement pas possible de se réunir pour le même événement cette année.

Rappelons d'ailleurs que le réseau des délégués sociaux, implantés à travers les milieux de travail, peut venir en aide aux personnes de votre entourage affectées par la situation⁸.

LA SCIENCE ÉVOLUE RAPIDEMENT

En période d'incertitude et de changements, on se tourne vers ceux qui en savent davantage ou ceux qui sont « en charge » : les scientifiques et les autorités. On cherche des réponses, des certitudes.

Le hic, c'est que lorsque le virus s'est invité chez nous à la fin de l'hiver, il était encore tout nouveau, peu connu. On a dit que les programmes sociaux évoluaient comme un avion qu'on construit en plein vol. Il en va de même des connaissances au sujet du virus et des directives qui en découlent.

Alors qu'on misait surtout sur le lavage des mains et des surfaces en mars dernier, allant même jusqu'à décourager le port du masque par le commun des mortels à l'extérieur du milieu de la santé, il est désormais obligatoire dans les lieux publics intérieurs. Ces changements s'expliquent par les résultats de recherche qui ont fait évoluer les connaissances.

En temps normal, les scientifiques peuvent peaufiner leurs connaissances sur un sujet avant de rendre leurs résultats publics. Avec la COVID-19, il y a urgence de savoir à quoi on a affaire. Le processus scientifique se déroule à un rythme effréné, sous le regard scrutateur du public inquiet. Une masse incroyable d'informations scientifiques, d'études, d'articles préliminaires a été médiatisée, étourdissant les citoyens qui cherchent à mieux comprendre ce qui bouscule nos vies et qui ont hâte de pouvoir reprendre un rythme normal.

8. On trouve au lien suivant plus d'informations sur le réseau et les coordonnées des coordonnateurs dans chacune des régions : <https://ftq.qc.ca/entraide-syndicale/>.

UNE CERTAINE COHÉSION

Au début de la pandémie, un grand sentiment de cohésion a semblé animer la société québécoise. Les Québécois se sont mis à écouter systématiquement les points de presse des deux paliers de gouvernement et des autorités de santé publique.

Selon des sondages menés par une équipe de recherche internationale dans 8 pays sur 4 continents, « 89,2% de la population canadienne font confiance aux experts en santé publique » et « 78,3% ont confiance en leur gouvernement dans la gestion de la pandémie⁹ ». Ces taux semblent élevés en comparaison à plusieurs autres pays étudiés.

Alors que s'amorçait le déconfinement, on a vu apparaître des opinions très polarisées. Certains étant en désaccord avec le retour en classe, ou encore avec la décision de ne pas retourner en classe dans la région de Montréal.

9. UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE, « Enquête internationale sur l'influence des stratégies de communication en santé publique en contexte de pandémie – COVID-19 : la confiance des Canadiens envers les autorités se compare avantageusement à sept autres pays », Actualités, Relations médias, 14 septembre 2020, en ligne : <<https://www.usherbrooke.ca/relations-medias/communiqués/2020/septembre/communiqués-detail/c/43378/>> (consulté le 9 octobre 2020).



On note une certaine américanisation des débats publics au Québec, notamment avec la popularisation de certaines théories du complot émanant des États-Unis. Le débat public particulièrement polarisé aux États-Unis s'est observé tout particulièrement ces dernières semaines avec le déroulement des élections américaines. Le Syndicat des Métallos aux États-Unis a joué un rôle actif dans cette campagne, s'engageant dans le camp démocrate. On voit ici le secrétaire trésorier international John Shinn qui a abordé les questions politiques américaines lors de l'assemblée annuelle 2019 à Laval.



À l'occasion de la Journée internationale des femmes 2020, la journaliste sportive Chantal Machabée a prononcé une conférence devant plusieurs dizaines de militantes métallos sur sa réalité de travail dans un milieu où les femmes étaient au départ très peu nombreuses.

La question du port du masque a aussi suscité des débats dans bien des chaumières et sur les médias sociaux. D'abord découragé pour les citoyens à l'extérieur du réseau de la santé par les autorités publiques, celui-ci a été ensuite « fortement encouragé lorsque la distanciation est impossible » en avril dernier, pour ensuite devenir obligatoire dans les espaces publics intérieurs à l'été. Mentionnons aussi toute l'information qui a circulé sur les types de masques et sur leur efficacité.

Le reconfinement de l'automne, à tous égards plus dur à certains endroits que ce qu'il était au printemps, a aussi suscité son lot de déceptions et de frustrations.

Ces changements rapides, qui suivaient l'évolution des connaissances, ont alimenté les débats. À travers le monde occidental, les consignes en faveur du port du masque se sont multipliées et ... on a vu émerger une certaine opposition aux consignes sanitaires.

THÉORIES DU COMLOT

Cette opposition est nourrie par les nombreuses théories du complot qui circulent sur les médias sociaux. Leurs adeptes se font aussi entendre lors de manifestations dans les rues de plusieurs villes.

Toujours selon un sondage mené par une équipe de chercheurs, 17,7% des répondants au Canada adhéraient au printemps à des théories conspirationnistes¹⁰.

On constate cependant que ces croyances sont moins populaires ici qu'ailleurs en Occident. En comparaison, plus du tiers des États-Uniens et des Britanniques adhèrent à ce genre de théories.

10. UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE, préc., note 4, Un indice regroupant le niveau d'adhésion aux 5 affirmations suivantes a permis de mesurer la croyance à l'égard de théories du complot : le gouvernement cache des informations concernant le coronavirus; le virus a été créé intentionnellement en laboratoire; le virus a, en réalité, été créé par accident en laboratoire; l'industrie pharmaceutique est impliquée dans la propagation du virus; le virus est, en fait, lié à la technologie 5G.

De façon générale, on sent une certaine « américanisation » des débats publics au Québec, qui s'observe très franchement au sujet des consignes sanitaires, mais aussi plus généralement dans l'opinion publique.

Lors de plusieurs manifestations anti-masques, on a d'ailleurs vu flotter des drapeaux américains et d'autres pro-Trump. Plusieurs des leaders du mouvement anti-masques au Québec sur les médias sociaux font écho aux théories de la mouvance américaine QAnon, qui regroupe « les promoteurs d'une théorie du complot d'extrême droite selon laquelle le président des États-Unis livrerait une guerre secrète contre des élites implantées dans le gouvernement (l'État profond ou *Deep State*), les milieux financiers et les médias, afin de mettre fin à divers crimes allégués¹¹ ». Les adeptes de QAnon accusent plusieurs personnalités publiques et politiciens démocrates américains de « pédophilie » et de « satanisme ».

Ici, on constate des associations entre des groupuscules d'extrême droite (comme des partisans de La Meute ou Storm Alliance), des politiciens de droite comme l'ancien ministre conservateur Maxime Bernier et des groupes religieux marginaux pour miner le discours de santé publique, contester les consignes sanitaires et nier l'existence de la pandémie.

UNE RADICALISATION POUVANT MENER À LA VIOLENCE

Entre les théories du complot et une certaine radicalisation pouvant mener à la violence, il y a un pas qui n'est parfois pas si grand.

Aux États-Unis, on a vu ces dernières années les milices d'extrême droite prendre de la vigueur sous l'administration Trump. L'une d'entre elles avait même planifié récemment le « kidnapping » de la gouverneure du Michigan et d'autres élus démocrates, un complot qui a été désamorcé par les autorités.

En mai dernier, des images de militants armés jusqu'aux dents ont envahi le Capitole de ce même État (Chambre des députés) pour protester contre les mesures sanitaires. C'est le fondement même de la démocratie qui peut être mis en cause.

On ne voit heureusement pas des images aussi troublantes ici, alors que le port d'armes à feu est réglementé et ne fait pas partie de notre culture, à l'exception d'un contexte légitime de chasse.

Mais il y a néanmoins eu des épisodes de violence. Une chauffeuse d'autobus à Laval s'est fait casser la mâchoire par un passager à qui elle avait demandé de mettre un masque pour monter à bord. On a aussi vu des militants tenter de procéder à des « arrestations citoyennes » sur des politiciens fédéraux, c'est-à-dire tenter d'arrêter eux-mêmes des personnes dont les positions seraient à leurs yeux « illégales ».

11. WIKIPÉDIA L'ENCYCLOPÉDIE LIBRE, « QAnon » en ligne : <<https://fr.wikipedia.org/wiki/QAnon>> (consulté le 9 octobre 2020).



Il a fallu être très inventifs pour se réunir et voter nos contrats de travail. On voit ici une assemblée de ratification d'un nouveau contrat de travail chez Emballages Poliplastics à Granby, une unité de la section locale 9414. La présentation s'est faite d'une porte de quai de chargement ouverte aux membres qui se tenaient à bonne distance à l'extérieur.

UNE POLARISATION ACCENTUÉE PAR LES MÉDIAS SOCIAUX

Au-delà des comportements extrêmes, quiconque est présent sur les médias sociaux a noté récemment que les opinions de tous et chacun sont de plus en plus tranchées. On le constate tout particulièrement en lien avec la pandémie et les consignes sanitaires.

Il y a de moins en moins de place pour la nuance. Tout est noir ou blanc, on est pour ou contre, les élans d'émotions sont nombreux et l'indignation est à l'honneur.

En fait, les médias sociaux nous montrent toujours plus... de ce à quoi nous adhérons. Ainsi, les opinions ont tendance à se polariser, à être moins nuancées. Ce phénomène qui s'observe depuis plusieurs années a tendance à s'accroître pendant la pandémie. Les esprits sont à vifs, tous cherchent plus d'information et certains ont beaucoup plus de temps pour naviguer en ligne.

Des voix commencent d'ailleurs à s'élever pour dénoncer les effets néfastes des médias sociaux sur le tissu social. Un groupe d'anciens employés des géants des médias sociaux a d'ailleurs fondé un groupe de réflexion et d'action, Center for Humane Technology (Centre pour des technologies humanistes) pour dénoncer le phénomène et changer la situation¹².

Le documentaire « *The Social Dilemma* » donne d'ailleurs la parole à ces anciens de l'industrie des médias sociaux et des nouvelles technologies qui dénoncent eux-mêmes ce qu'ils ont contribué à créer. C'est à voir pour pousser la réflexion et comprendre plusieurs des changements qu'on constate dans notre société ces derniers temps.

12. CENTER FOR HUMANE TECHNOLOGY, en ligne : <<https://www.humanetech.com/>> (consulté le 9 octobre 2020).

LA PANDÉMIE, LA PANDÉMIE, C'PAS UNE RAISON POUR SE FAIRE MAL

Nous ne sommes pas tous égaux face à la COVID-19. Certains cumulent des facteurs de risque, d'autres côtoient régulièrement des personnes à risque. Ils s'inquiètent de voir des gens de leur entourage prendre moins de précautions.

Certains qui ont perdu leur emploi et nagent en plein stress financier ont parfois vu défiler sur Internet, pendant le confinement, des images de repas en famille avec de bonnes bouteilles de vin et de plats coûteux

Parfois, on peut se demander ce qui est le plus grave entre la crise sanitaire ou la crise économique. On ne devrait pas avoir à trancher sur le sujet: les deux sont graves. On sait que la pandémie existe bel et bien et qu'elle est suffisamment problématique pour inciter à la prudence. Appliquons le principe de précaution pour limiter la contamination dans nos milieux de travail, dans notre entourage, pour éviter que la menace à la santé n'affecte encore plus notre économie.

Les temps sont durs, que ce soit parce qu'on est affecté économiquement, par la maladie, ou, comme tout le monde, privé de contacts sociaux.

Ce n'est pas le temps de se diviser entre nous. On a le droit de ne pas tous penser pareil, mais respectons-nous les uns, les autres.

Pour reprendre l'expression de Ti-Guy-la-lune dans *La guerre des tuques*: « *La pandémie, la pandémie, c'pas une raison pour se faire mal!* »

Comme syndiqués, comme métallos, je vous invite à faire attention aux gens qui vous entourent. Prenons soin les uns des autres, restons à l'écoute, faisons preuve d'empathie.



Plusieurs métallos ont répondu présents à une manifestation de solidarité le 15 janvier dernier, en appui aux confrères et consoeurs Machinistes en grève chez Swissport. On y reconnaît à gauche le directeur québécois des Métallos, Alain Croteau, ainsi que le président de la FTQ, Daniel Boyer, tout juste à côté de Dominic Lemieux et du confrère machiniste Éric Rancourt.

Les employeurs tentent toujours de nous diviser, de monter les groupes les uns contre les autres, de créer des failles dans notre solidarité.

Ne laissons pas le contexte actuel attiser les divisions et nuire à notre capacité de s'engager ensemble pour améliorer le sort des travailleurs.

Peu importe ce que chacun pense, on doit être capable d'échanger, de se parler, de débattre, de s'entendre sur ce qui nous rassemble. On doit pouvoir le faire dans le RESPECT.

C'est quand la situation est plus difficile que la solidarité prend tout son sens.

C'est ENSEMBLE, qu'on doit traverser cette épreuve.

RACISME SYSTÉMIQUE

Il n'y a pas que la pandémie qui déchaîne les passions sur les médias sociaux, le racisme systémique et une nouvelle vague de dénonciation des agressions sexuelles du mouvement #MeToo au Québec ont notamment suscité des élans d'indignation et des débats.

La mort de Georges Floyd, écrasé sous les genoux d'un policier lors d'une intervention en mai dernier à Minneapolis, a ravivé la prise de conscience sur l'existence du racisme systémique à l'égard des Noirs et des personnes « racisées ». Des manifestations scandant *Black Lives Matter* se sont multipliées aux États-Unis, mais aussi au Canada, au Québec, tout comme ailleurs dans le monde.

La prise de conscience très forte pour la société américaine, trouve son équivalent dans la société québécoise. Il s'est néanmoins trouvé des chroniqueurs dans quelques médias québécois pour soutenir que si le racisme existe bel et bien dans la société québécoise, il est le fait d'individus et ne serait pas érigé en système. Même le premier ministre Legault a mis en doute l'existence d'un racisme systémique au Québec.

Plus près de nous, on a pris connaissance en juillet dernier d'un cas de racisme dans un milieu de travail métallo, qui a lui aussi suscité des passions sur la place publique. En effet, un métallo d'origine haïtienne chez Béton Lafarge a trouvé une corde de pendu à son lieu de travail, symbole connu du lynchage des esclaves.



La délégation de la section locale 1944 représentant des travailleurs de Telus à l'assemblée annuelle 2019, soit Hans-Woosly Balan, Pierre-Luc Dick, Brendan Taylor, Basil Mhlanga, David Matroud, Pierre-Richard Joseph

Ce dernier l'a dénoncé vivement. L'employeur n'a pas bronché jusqu'à ce que le dossier éclate sur la place publique plusieurs semaines plus tard.

Plus récemment, la mort de Joyce Echaquan a aussi ramené à l'avant-plan le racisme systémique à l'égard des Autochtones au Québec et au Canada. Cette mère atikamekw a perdu la vie sous des insultes racistes du personnel à l'hôpital de Joliette où elle s'était rendue en raison de douleurs au ventre.

Là encore, les témoignages poignants se sont multipliés, exigeant des actions concrètes contre le racisme systémique à l'égard des Autochtones, alors que de nombreux rapports de commissions d'enquête dorment sur les tablettes.

NOUVELLE VAGUE #METOO

Une nouvelle série de dénonciations d'agressions sexuelles sur les médias sociaux a aussi suscité son lot de prises de conscience au cours des derniers mois.

Deux premières vagues, avaient déjà eu lieu, dans la foulée de l'affaire Gomechi en 2014, un animateur de radio de la CBC accusé d'agression au Canada anglais et des accusations visant le réalisateur américain Harvey Weinstein, accusé de harcèlement et d'agression sexuelle par plusieurs femmes aux États-Unis. En 2017, les accusations d'agressions sexuelles à l'encontre de personnalités, connues comme le magnat du rire Gilbert Rozon et l'animateur vedette Éric Salvail, avaient aussi mené à une vague de dénonciations dans les médias et sur les réseaux sociaux, parfois contre des personnalités connues, d'autres pas.

Au fil des témoignages de plusieurs femmes (parce qu'il s'agit principalement de femmes), le public a pris conscience, au cours des derniers mois comme en 2014 et en 2017, de l'existence d'une « culture du viol ». Alors qu'on croyait qu'il s'agissait là d'actes isolés, on réalisait que plusieurs femmes l'avaient vécu et en portaient le fardeau en silence.

On dit qu'une rivière dont on détourne le cours d'eau trouve toujours un chemin pour passer. Dans ce cas-ci, on peut penser que ces vagues de dénonciations traduisent une incapacité du système à rendre justice aux victimes d'agression.

Seulement 5% des crimes sexuels sont rapportés à la police et seulement 0,3% des cas bel et bien rapportés se termine par une condamnation.



Un groupe de femmes déléguées à l'assemblée annuelle 2019

En 2018, lorsque le Directeur des poursuites criminelles et pénales n'avait retenu qu'une plainte sur les 14 déposées contre Gilbert Rozon, des élues de tous les partis politiques ont uni leurs efforts pour tenter de changer les choses. Leurs recommandations sont attendues incessamment cet automne.

La récente vague de dénonciations qui a déferlé sur les médias sociaux a remué beaucoup d'émotions. Au-delà du malaise quant aux formes, à la manière, force est de constater que les lignes de ce qui est accepté ou non bougent. La prise de conscience est réelle. Espérons maintenant qu'elle se traduise par des changements concrets, dans le système de justice comme dans les comportements.

Tous et toutes doivent se sentir en sécurité, au travail, à la maison, dans la rue, partout dans l'espace public, y compris dans leur syndicat.

De l'argent, il y en a !

La plupart des pays ont pris des mesures vigoureuses pour endiguer la pandémie, entraînant le ralentissement de larges pans de l'économie.

Ce qu'on vit au Québec et au Canada s'inscrit dans une tendance mondiale.

Qui paiera la facture du ralentissement économique et des aides gouvernementales nécessaires. Comment corriger les inégalités qui s'accroissent de plus en plus ?

ÉTAT DE SITUATION ÉCONOMIQUE

De larges pans de l'économie mondiale se sont arrêtés subitement. Le tourisme, les loisirs, l'aviation : plusieurs domaines ont pratiquement cessé leurs activités et d'autres tournent au ralenti.

La planète entière a subi un choc économique, qui n'est probablement pas terminé.

RALENTISSEMENT

En juin dernier, le Fonds monétaire international (FMI) établissait sa projection de croissance pour 2020 à -4,9 %, à l'échelle de la planète.

Le Directeur parlementaire du budget (DPB), qui a pour mandat de fournir une analyse indépendante et non partisane des finances et dépenses publiques, anticipe que le Canada devrait se situer exactement dans cette fourchette, avec une croissance projetée du PIB de -5,2 % en 2020¹³. Le pays devrait toutefois renouer dès l'année suivante avec la croissance économique et le PIB devrait revenir au niveau d'avant la crise au début de 2022.

Qui dit ralentissement économique, dit nécessairement moins d'argent qui entre dans les coffres des États, moins d'impôts payés, moins de taxes à la consommation, etc.

Au Canada, cela devrait se traduire en 2020-2021 par 67,8 milliards \$ de recettes en moins dans les coffres du trésor fédéral¹⁴.

DES DÉPENSES PUBLIQUES NÉCESSAIRES

De l'autre côté, les États ont dénoué les cordons de la bourse pour atténuer le choc économique. C'était clairement la chose à faire. On sait, depuis la grande crise économique de 1929, que l'État doit soutenir les familles pour qu'elles puissent continuer de se nourrir, de se loger et de subvenir à leurs besoins de base.



Quelques représentants de l'équipe des correspondants : Mélanie Tremblay, correspondante pour la région de Québec, le responsable de l'action politique et de la mobilisation, Daniel Mallette, le correspondant pour la région Côte-Nord/Bas-Saint-Laurent/Gaspésie, Stéphane Paquet, le correspondant pour la région de Montréal, Alain Frenette, et la responsable du service des communications, Clairandree Cauchy, avec leur invité Bernard Boudreau d'Owens Illinois.

Les gouvernements le font, non seulement pour le bien des citoyens, mais aussi parce que c'est rentable économiquement. Les sommes allouées pour soutenir les citoyens sont aussitôt réinjectées dans des dépenses courantes. Ces niveaux élevés de dépenses publiques permettent d'éviter une crise plus grave et de faciliter la relance.

La plupart des pays développés, ceux qui ont les moyens de soutenir leur économie, ont haussé leurs dépenses publiques pour fournir un revenu de base à



La vaillante équipe des recruteurs et recruteuses croquée sur le vif à l'assemblée annuelle 2019, avec le coordonnateur Mario Denis ainsi que la direction, Dominic Lemieux et Alain Croteau. Ces derniers sillonnent le Québec en temps normal pour améliorer les conditions de travail de plusieurs non syndiqués. Ils ont su innover récemment pour continuer de rejoindre les travailleurs et travailleuses qui ont plus que jamais besoin d'être défendus.

13. BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET, *Perspectives économiques et financières – septembre 2020*, p. 11 et 14, PDF, en ligne : <https://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/RP-2021-027-S/RP-2021-027-S_fr.pdf> (consulté le 20 octobre 2020).

14. *Id.*, p. 18.



Bienvenue aux nouveaux métallos de chez Béton Lafarge qui ont choisi de changer de syndicat pour rejoindre les rangs des Métallos, joignant ainsi une majorité des travailleurs de l'industrie. On voit ici le président, Stéphane Boucher (à droite) et le vice-président, Michel Thibault (à gauche).

leur population pendant la pandémie. À cela s'ajoutent des dépenses additionnelles pour les services publics, dont les établissements de santé durement éprouvés par la pandémie.

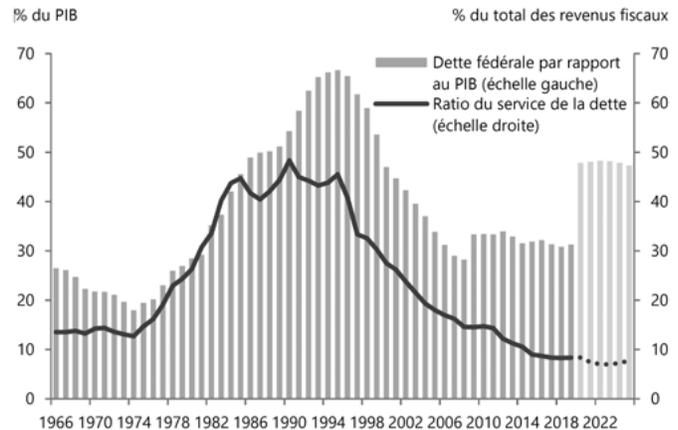
EN ROUTE VERS UN IMPORTANT DÉFICIT... AU CANADA

Moins de revenus, plus de dépenses. L'équation est simple. Le gouvernement du Canada se dirige vers un important déficit.

Selon une étude publiée à la fin septembre dernier, le déficit devrait s'élever à la fin de l'année 2020-2021 à 328,5 milliards, dont 226 milliards s'expliquent par les mesures exceptionnelles de réponse à la COVID-19¹⁵. Cela correspond à 15 % du PIB, du jamais vu depuis 1966¹⁶. La dette quant à elle devrait passer de 31,3 % du PIB en 2019-2020 à un maximum de 48,3 % du PIB en 2022-2023¹⁷. C'est une hausse moins marquée que ce qu'anticipe le Fonds monétaire international pour les économies « avancées » en 2020 seulement¹⁸.

Cela dit, ces niveaux d'endettement plus élevés n'approchent pas ce qu'ils étaient au Canada au milieu des années 1990, comme on peut le voir sur le graphique ci-dessous.

Ratios de la dette fédérale et du service de la dette¹⁹



Note: Les données correspondent aux exercices financiers (2020 correspond ainsi à l'exercice 2020-2021)

Sources: Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

AU QUÉBEC

Alors que le Canada était en meilleure posture budgétaire que plusieurs pays industrialisés au moment du déclenchement de la pandémie, le Québec, lui, était en meilleure posture budgétaire que le reste du Canada. Avec une économie qui tournait à plein régime, le budget du Québec dégagait des surplus depuis 2014, allant en augmentant.

La pandémie a tout de même fait un trou dans le budget, alors que le gouvernement du Québec anticipe un déficit de l'ordre de 14,9 milliards en 2020-2021, selon des données dévoilées en septembre.

Celui-ci s'explique surtout par une diminution de revenus de 4,6 milliards, en raison du ralentissement économique et par de nouvelles dépenses liées à la pandémie de 6,3 milliards (pour le système de santé, le soutien aux travailleurs et le soutien de l'économie). Les derniers 4 milliards du déficit sont en fait une somme mise de côté par Québec, au cas où les choses tourneraient encore plus mal²⁰.

Pour relativiser encore plus le déficit, précisons que le gouvernement continue de comptabiliser dans les dépenses un versement de 2,6 milliards dans le Fonds des générations, ce qui commence à être remis en question vu le contexte exceptionnel²¹.

Quant à la dette, elle augmente certes, mais pas autant qu'au Canada et dans le reste du monde. On peut

15. BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET, « L'économie canadienne est touchée de manière permanente par la pandémie et la chute des prix du pétrole; le ratio de la dette fédérale est élevé, mais stable avec la politique actuelle, selon le DPB », 29 septembre 2020, en ligne: <<https://www.pbo-dpb.gc.ca>> (consulté le 20 octobre 2020).

16. Cette évaluation tient compte des différentes mesures annoncées jusqu'en septembre.

17. BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET, préc., note 13, p.3.

18. COMMISSION INDÉPENDANTE POUR LA RÉFORME DE LA FISCALITÉ INTERNATIONALE DES SOCIÉTÉS, *Pandémie mondiale, reprise économique durable et fiscalité internationale*, ICRICT, juin 2020, PDF, en ligne: <<https://static1.squarespace.com/static/5a0c602bf43b5594845abb81/t/5ee6d44ed0f44c604e4a70a4/1592185939274/ICRICT+Pand%C3%A9mie+et+fiscalit%C3%A9+internationale+EMBARGO+15+Juin+09h00+EDT.pdf>> (consulté le 20 octobre 2020).

19. BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET, préc., note 12, p. 4.

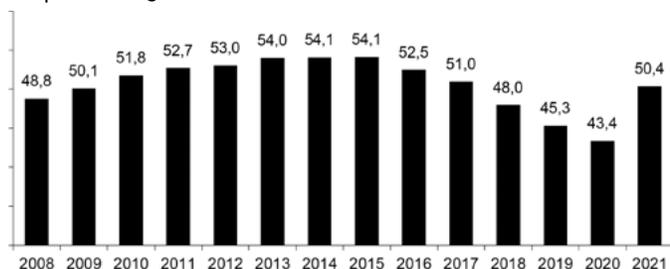
20. Nicole F. BERNIER avec la collab. de Julia POSCA, IRIS, « Les super-riches et l'explosion des inégalités: portrait et pistes de solutions », 22 janvier 2020, p. 3, PDF, en ligne: <https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/IRIS_noteRevenu_maximum_2020_WEB.pdf> (consulté le 20 octobre 2020).

21. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, ministère des Finances, *Portrait de la situation économique et financière 2020-2021*, juin 2020, p. D.12, PDF, en ligne: <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/portrait_juin2020/fr/documents/Portrait_financier_QC_Juin2020.pdf> (consulté le 20 octobre 2020).

d'ailleurs voir la tendance dans le tableau ci-dessous. Même avec la situation difficile, le « service de la dette », soit le montant payé chaque année en intérêt sur la dette, devrait demeurer plus bas en 2020 et en 2021 qu'il ne l'a jamais été depuis 2000. Au Québec comme au Canada, les faibles taux d'intérêt jouent en faveur des finances publiques, un scénario qui devrait demeurer vrai au moins jusqu'en 2024.

La dette calculée en pourcentage du PIB devrait passer de 43,4% en 2020 à 50,4% en 2021, soit un niveau comparable à ce qu'elle était en 2017²².

Évolution de la dette brute au 31 mars²³ (en pourcentage du PIB)



ATTENTION AUX POLITIQUES D'AUSTÉRITÉ

Après la récession économique de 2008-2009, le gouvernement du Québec s'était lancé dans une politique d'austérité dont on paie encore le prix aujourd'hui.

Le Québec a baissé les impôts des plus riches d'un côté et fait subir des compressions aux services publics de l'autre.

On constate pendant cette pandémie que les soins aux personnes âgées, les systèmes de santé et d'éducation sont encore fragilisés par les coupures de la dernière décennie. Le personnel est épuisé, les soins sont donnés par des travailleurs à statut précaire, les bâtisses tombent en ruine, les édifices sont mal ventilés...

Le gouvernement du Québec a dû injecter des fonds en urgence pendant la pandémie, n'arrivant même pas à réparer les dommages.

On a aussi pu constater que le filet social était plein de trous. Moins de la moitié des chômeurs n'ont même pas accès à l'assurance-emploi, les travailleurs autonomes se retrouvent devant rien en cas de coup dur, les travailleurs n'ont souvent même pas le luxe d'être malades et une maladie de longue durée peut faire basculer dans un gouffre.

Les gouvernements ont déployé cette année des sommes importantes pour contrer les effets de la pandémie et de l'arrêt forcé de l'économie, pour soutenir les travailleurs qui perdent leur gagne-pain, les entreprises qui frôlent la faillite, les commerçants qui risquent de tout perdre.

Ces mesures seront temporaires. Mais la prise de conscience sur les lacunes de notre filet social doit être plus profonde. Veut-on vraiment revenir à une assurance-emploi qui vient en aide à seulement 42% des personnes sans emploi? Certainement pas!

Déjà, à droite, on brandit le spectre de la dette supposément « hors de contrôle ». La réponse habituelle des plus riches est systématiquement de miser sur des compressions dans les services publics, un filet social toujours plus troué et des augmentations de salaire faméliques.

NON! Il ne faut pas refaire la même erreur qu'après la dernière crise et couper dans nos services publics.

DE L'ARGENT, IL Y EN A: ALLONS LE CHERCHER

Et si la solution n'était pas du côté des dépenses, mais plutôt des revenus. Si on regardait plutôt du côté des plus riches? Du côté...

- de ceux qui s'enrichissent pendant la crise
- de ceux qui ont les moyens de cacher de l'argent dans les paradis fiscaux
- de ceux qui ont les moyens de faire de l'évasion fiscale
- de ceux qui paient moins d'impôts que les salariés parce qu'ils vivent de l'intérêt sur leur argent placé
- des entreprises qui coupent des emplois, retardent des investissements, enrichissent les actionnaires et réclament des subventions gouvernementales...



Les services publics ont été mis à mal par les politiques d'austérité du gouvernement Couillard au cours des dernières années. Les travailleuses et les travailleurs en ont souffert, alors qu'ils se démènent pour maintenir la qualité des services avec moins de moyens. On voit ici la consœur Joënie Huet, qui travaillait alors au Centre de la petite enfance Touchatouille à Port-Cartier.

22. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, préc., note 21, p. D.21.

23. *Id.*, p. D.22.

LA RICHESSE DÉCONFINÉE

Pendant que le commun des mortels se confinait aux quatre coins de la planète entre avril et juillet derniers, la richesse des plus riches, elle, se déconfinait allègrement.

Les milliardaires de la planète ont vu leur fortune atteindre un nouveau sommet jamais atteint de 10 000 milliards \$, battant leur record de 2017. On est loin de la PCU! Ces chiffres sont tellement astronomiques qu'on ne comprend plus tant ce qu'ils représentent.

Au Canada, la richesse des milliardaires a augmenté de 238% entre le 7 avril et le 31 juillet²⁴. Imaginez, 238% en trois mois! Lorsqu'on atteint un rendement annuel de 10% dans un régime de retraite, c'est une bonne année.

Si le Canada semble un pays plutôt égalitaire aux côtés de l'extravagant voisin américain qui se démarque par des inégalités abyssales, il figure néanmoins au 5^e rang mondial des pays qui comptent le plus d'ultra-riches, avec 10 395 citoyens canadiens qui possèdent des fortunes supérieures à 30 millions²⁵.

Autant d'argent est généré en fabriquant peu d'objets, en fournissant bien peu de services réels et en payant peu de salaires. C'est de l'argent qui fait de l'argent, sans rapport avec ce qui se passe dans la vraie vie.

PARADIS FISCAUX ET ÉVASION FISCALE

Le hic, c'est que ces ultra-riches et même les riches (ne négligeons pas les millionnaires quand même) contribuent bien peu au bon fonctionnement de la société.



L'évasion et l'évitement fiscal prive les États de ressources importantes pour les services publics, comme les services de garde. On voit ici l'adjoint au directeur québécois des Métallos, Donald Noël, prononcer un discours en appui aux responsables de services de garde, membres de la CSQ, pendant leur grève en septembre dernier.

24. Josef STADLER et Marcel TSCHANZ, UBS Global Wealth Management, PWC Switzerland, «Riding the Storm – Market Turbulence Accelerates Diverging Fortunes», 2020, p. 22, PDF, en ligne: <<https://www.ubs.com/content/dam/static/noindex/wealth-management/ubs-billionaires-report-2020-spread.pdf>> (consulté le 20 octobre 2020).

25. Selon des données de la société de recherche Wealth-X et du magazine *Forbes*, citées dans IRIS, préc., note 20, p. 2.



Des syndicalistes de chez Rio Tinto Fer et Titane de Madagascar (de l'usine QIT Madagascar Minerals) et du Québec (de l'usine des Poudres Métalliques à Sorel et de la mine Tio à Havre-Saint-Pierre) ont participé à un échange par visioconférence sur la santé et la sécurité du travail en contexte de pandémie, répondant à l'invitation du Fonds humanitaire des Métallos.

Alors qu'entre le tiers et la moitié des chèques de paye des citoyens de la classe moyenne part en impôts, les très riches s'en sortent trop souvent avec peu ou pas d'impôts. Les récentes révélations montrant que Donald Trump n'avait pas payé d'impôts pour la plupart des 20 dernières années en sont un bel exemple.

Ils ont recours à des stratagèmes compliqués pour échapper à l'impôt. Par exemple, les profits sont transférés vers une filiale à l'étranger, puis dans une autre filiale située dans un paradis fiscal. C'est fou ce qui se fait comme boulot avec très peu d'employés à la Barbade ou à Trinidad et Tobago.

Certaines opérations sont carrément illégales, comme par exemple quand des fonds sont transférés en cachette dans des paradis fiscaux, on parle alors d'évasion fiscale.

Certaines de ces pratiques sont en théorie «légales», on parle alors d'évitement fiscal ou de «planification fiscale agressive». Bref, les compagnies ou les très riches familles ont de bons comptables créatifs qui savent jouer avec les règles pour ne pas contribuer au financement de la société. C'est parfois légal, mais c'est certainement amoral.

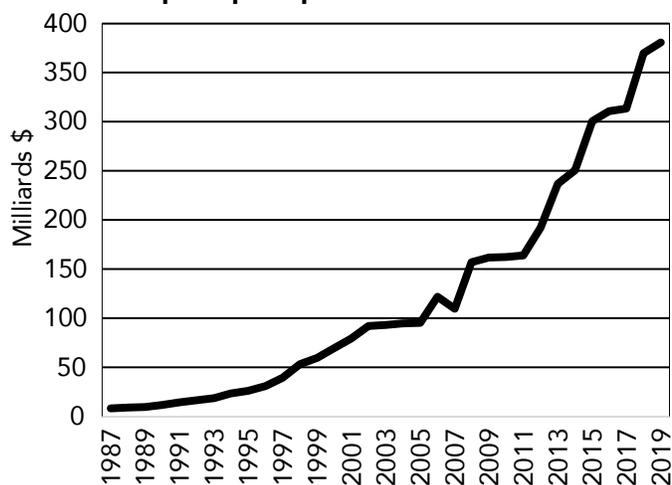
LE COÛT DES PARADIS FISCAUX

La valeur totale des avoirs des corporations canadiennes dans les 12 principaux paradis fiscaux s'élevait en 2019 à 389 milliards! C'est un nouveau sommet et une hausse de 634% depuis 20 ans²⁶.

26. Toby SANGER et Erika BEAUCHESNE, Canadian corporate funds in tax havens reach record high, Canadiens pour une fiscalité équitable, juillet 2020, PDF, en ligne: <https://www.taxfairness.ca/sites/default/files/resource/canadians_for_tax_fairness_top_tax_havensreport_july_2020.pdf> (consulté le 20 octobre 2020).

Le mécanisme est répandu: 90% des grandes compagnies qui font partie de l'index de la Bourse de Toronto ont au moins une filiale enregistrée dans un paradis fiscal²⁷.

Les actifs des corporations canadiennes dans les 12 principaux paradis fiscaux²⁸



La proportion des investissements étrangers des compagnies canadiennes est passée de 11% de l'ensemble des investissements en 1999 à 27% en 2019²⁹. À l'échelle de la planète, le FMI estime que 38% de tous les investissements à l'étranger des compagnies sont en fait des « investissements fantômes ».

Cela nous coûte collectivement cher, très cher. Ces entoureloupettes privent nos gouvernements de précieux revenus pour financer nos services publics. En conséquence, les contribuables doivent payer plus ou se contenter de services de piètre qualité.

À l'échelle de la planète, l'évasion fiscale des compagnies priverait les pays de 100 à 240 milliards, par année, soit entre 4 et 10% de ce qu'elles perçoivent en impôts sur les sociétés³⁰.

...POUR LE CANADA ET LE QUÉBEC

Au Canada, l'évasion fiscale (illégal) prive le trésor fédéral d'environ 26 milliards d'impôts par année, dont 11 milliards qui auraient normalement dû être payés par des entreprises³¹.

L'évitement fiscal, qui frôle les limites de la légalité, mais ne respecte certainement pas l'esprit de la loi, a quant



En pleine action, on voit ici le nouveau coordonnateur pour la région Nord/Nord-Ouest, Benoit Locas, qui succède à Donald Noël, aujourd'hui adjoint au directeur québécois. Benoit Locas s'adressait aux membres de la section locale 2008 chez ENERGI Solutions, qui ont mené une grève, victorieuse, pour une échelle salariale équitable.

à lui coûté 25 milliards au fédéral en 2016, selon une estimation très sommaire³².

Au Québec, le manque à gagner en impôts attribuable à l'évasion fiscale, aux paradis fiscaux ou à des planifications fiscales agressives oscillerait entre 700 millions et 2,2 milliards³³.

De l'argent il y en a! Que nos gouvernements aient le courage d'aller le chercher.

LES GÉANTS DU NUMÉRIQUE: UNE COULEUVRE ENTRE LES DOIGTS

Abonnés à l'évitement fiscal, les géants du numérique se sont enrichis de façon grotesque. Confinés chez eux, les gens ont écouté Netflix, navigué sur Facebook, commandé des objets sur Amazon, mis à jour leur ordinateur avec Microsoft...

Déjà en temps normal, leurs profits échappent presque entièrement à l'impôt. Leur croissance fait très mal aux commerces de proximité, à la télévision et au cinéma québécois, à nos artistes, aux médias d'ici. Très peu de cette manne revient dans les coffres des États. Québec a bien commencé récemment à percevoir la TVQ sur certaines activités numériques, mais on est encore loin d'un réel impôt sur les profits réalisés ici³⁴.

27. *Id.*, p. 2.

28. *Id.*, p. 2.

29. T. SANGER, préc., note 26, p.1.

30. Mathieu LEISER, « Une conférence canadienne aborde la coopération fiscale en temps de pandémie », Radio Canada international, 13 octobre 2020, en ligne : <<https://www.rcinet.ca/fr/2020/10/13/une-conference-canadienne-aborde-la-cooperation-fiscale-en-temps-de-pandemie/>> (consulté le 21 octobre 2020).

31. Manon CORNELIER, « Qui paiera la facture? », Économie, Le Devoir, 19 septembre 2020, en ligne : <<https://www.ledevoir.com/economie/586263/qui-paiera-la-facture>> (consulté le 21 octobre 2020).

32. Govindadeva BERNIER avec la collab. de Robert BEHREND et Varun SRIVATSAN, *Constatations préliminaires concernant la fiscalité internationale*, Bureau du directeur parlementaire du budget, Ottawa, 20 juin 2019, PDF, en ligne : <https://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/2019/Preliminary-Findings-International-Taxation/Report_final_f.pdf> (consulté le 21 octobre 2020).

33. Selon des sources citées dans IRIS, préc., note 20.

34. Éric DESROSIERS, « Le Québec premier de classe dans la lutte contre l'évitement fiscal », Économie, *Le Devoir*, 17 octobre 2020, en ligne : <<https://www.ledevoir.com/economie/587998/taxes-le-quebec-premier-de-classe-dans-la-lutte-contre-l-evitement-fiscal>> (consulté le 26 octobre 2020).



Le directeur québécois (qui était alors adjoint), Dominic Lemieux, et le vice-président de la section locale 5778 chez ArcelorMittal Mines Canada, Pascal Michaud, manifestaient côte à côte sur la colline Parlementaire à Québec pour une réforme de la Loi sur la santé et la sécurité du travail en novembre 2019.

Ces géants accumulent pourtant des sommes astronomiques. Le patron de l'entreprise de commerce en ligne Amazon, Jeff Bezos, a vu sa fortune bondir de 24 milliards pendant la pandémie, pour s'établir à 138 milliards³⁵!

Les géants du numérique sont cependant bien discrets quant à l'ampleur de leurs revenus par pays.

On dispose néanmoins de données à propos de Facebook, qui a réalisé des revenus de 6 milliards au Canada, entre janvier 2018 et juin 2020³⁶. Cette plateforme numérique a détourné une grande partie des revenus de publicité des médias au Québec et au Canada, autant écrit que radio et télé.

35. LE HUFFPOST, « Coronavirus : la fortune de Jeff Bezos, le patron d'Amazon, a pris 24 milliards de dollars », Économie, 16 avril 2020, en ligne : <https://www.huffingtonpost.fr/entry/coronavirus-jeff-bezos-le-patron-damazon-a-gagne-24-milliards-de-dollars-depuis-le-debut-de-la-pandemie_fr_5e982325c5b6ead140083afe> (consulté le 21 octobre 2020).

36. Jean-Hugues ROY, « Facebook a fait 318 millions depuis deux ans et demi avec nos contenus journalistiques », Opinion, *Le Devoir*, 19 septembre 2020, en ligne : <<https://www.ledevoir.com/opinion/libre-opinion/586256/facebook-a-fait-318-millions-depuis-deux-ans-et-demi-avec-nos-contenus-journalistiques>> (consulté le 21 octobre 2020).

Ces immenses profits sont en grande partie possibles grâce au partage de contenus provenant des médias dits traditionnels, qui représentaient environ 9 % du total des partages sur des pages Facebook canadiennes. On peut donc évaluer que plus d'un demi-milliard des revenus de Facebook depuis deux ans et demi est attribuable aux médias d'ici³⁷.

Ironiquement, ces mêmes médias sont affamés par la plate-forme qui capte la majeure partie de la publicité. Si Facebook devait payer ses impôts ici, une redevance pourrait être transmise aux médias pour financer la production de contenus journalistiques. Dans le même esprit, une portion d'une éventuelle taxe sur les activités de Netflix ou Spotify pourrait être redistribuée au secteur de la culture (ça existe, mais les sommes sont pour l'heure dérisoires).

Les comptes des entreprises du numérique sont opaques, leurs sièges sociaux sont à l'étranger, leurs services s'offrent en ligne, mais leurs affaires, elles, sont bien réelles. Netflix a bien des abonnés au Québec, Amazon y envoie des colis, Facebook compte des millions d'utilisateurs, tout comme Twitter... Bref, les gouvernements doivent oser aller capter une portion de cette richesse engrangée ici.

Ces géants du numérique, dont le modèle d'affaire vise justement à « dématérialiser » les profits, font peser une menace importante sur les épaules du secteur de la culture et des communications au Québec. Des solutions qui sortent des sentiers battus doivent être déployées pour qu'ils paient leur dû.

L'IMPÔT DES ENTREPRISES

La part des revenus des États provenant des entreprises devient de plus en plus petite, puisque les gouvernements multiplient les baisses d'impôts aux entreprises pour les attirer. En 2018-2019, l'impôt sur le revenu des sociétés représentait seulement 15,2 % des recettes fiscales au Canada, contre 49,3 % pour les particuliers (s'ajoutent notamment à cela : les taxes à la consommation, les tarifs et les cotisations à la sécurité sociale)³⁸.



Les jeunes délégués réunis lors d'un dîner en marge de l'assemblée annuelle 2019

37. *Id.*

38. M. CORNELLIER, préc., note 31.



La centaine de travailleurs et travailleuses chez ENERGI Solutions de fenestration à Terrebonne, membres de la section locale 2008, a mené une grève courageuse du 14 septembre au 11 octobre 2020, date à laquelle ils ont ratifié à 91 % une convention collective qui confirmait leur victoire. Ces derniers ont eu gain de cause : une échelle salariale équitable est instituée pour tous les travailleurs en fonction de leurs compétences.

Au Québec, la part de l'impôt des sociétés dans les recettes fiscales est de 7,3 % en 2019-2020, comparativement à 28 % pour les particuliers³⁹.

C'est en chute libre au cours des dernières décennies. En guise de comparaison, en 1962-1963, 17,2 % des revenus de l'État québécois provenaient des corporations (impôts et taxe sur le capital), et à titre indicatif, les redevances représentaient un autre 5 % de tous les revenus de l'État⁴⁰.

De nos jours, la majeure partie des dépenses des États reposent sur les épaules des individus, que ce soit par les impôts ou même par les taxes à la consommation, alors que la part des entreprises diminue. L'évasion fiscale y joue notamment un rôle important. Les entreprises déclarent les revenus dans les juridictions qui affichent les plus bas taux d'imposition (voire nuls), en transférant les fonds le plus souvent par des mécanismes de facturation interne.

À ce jeu de course à l'impôt le plus bas, les États et leurs citoyens sont perdants. Il y a toujours une juridiction prête à les réduire encore plus.

Dénoncée par des syndicats, des organisations à but non lucratif et des partis politiques plus à gauche, depuis longtemps, la situation inquiète de plus en plus

39. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Votre avenir votre budget – Plan budgétaire, Budget 2020-2021*, mars 2020, p. A.22, PDF, en ligne : <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2020-2021/fr/documents/PlanBudgétaire_2021.pdf> (consulté le 26 octobre 2020).

40. L'honorable Jean LESAGE, *Discours du budget, prononcé à l'Assemblée législative du Québec*, 5 avril 1963, PDF, en ligne <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/archives/fr/documents/1963-64_fine.pdf> (consulté le 26 octobre 2020).

d'instances internationales. C'est notamment le cas du Fonds monétaire international (FMI), de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et du G20 (groupe des 20 « pays » les plus riches, qui inclut l'Union européenne comme un « pays »)⁴¹.

Parmi les solutions étudiées, il est question d'imposer un taux d'imposition minimum global aux multinationales et de répartir ensuite les revenus en fonction des endroits où sont réalisés les profits et où se trouvent leurs activités.

Les modèles sont à peaufiner, mais l'idée générale est d'obliger les entreprises à payer leur juste part. Pourquoi une entreprise profiterait de la présence d'un régime public d'assurance-maladie, qui la dispense de payer une assurance privée pour ses employés, alors qu'elle paie de moins en moins d'impôts pour le financer ?

Après tout, les entreprises profitent des subventions, bénéficient des infrastructures sociales, engrangent des revenus importants grâce aux travailleurs et aux consommateurs.

TAXER LES BANQUES

Les baisses d'impôts des dernières décennies ont été encore plus importantes pour les grandes banques canadiennes. Le gouvernement Harper leur a fait un immense cadeau en 2006 en abolissant la taxe sur le capital des banques. Le gouvernement libéral de Jean Charest a emboîté le pas en 2011 en faisant de même.

Ainsi, le taux effectif d'imposition des six grandes banques canadiennes est passé de 28,9 % en 2004



Le comité des résolutions à l'assemblée annuelle 2019, avec de gauche à droite, Sylvain Ducharme (SL 696L, Waterville TG), Johanne Gosselin (SL 1976, Nordia), Bruno Gagnon (SL 9599, Société des traversiers du Québec), Marc Fréchette (SL 7531, Soucy Techno), Tressy Bouchard-Langevin (SL 6869, ArcelorMittal mines Canada), André Racicot (SL 9291, Iamgold mine Westwood), Panayotis Serfas (SL 9554, Sûreté du transport aérien Sécurité)

41. Nicholas SHAXSON, « Haro sur les paradis fiscaux », *Finances & développement*, septembre 2019, p. 9, PDF, en ligne : <<https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2019/09/pdf/tackling-global-tax-havens-shaxon.pdf>> (consulté le 21 octobre 2020).

à 21,5% en 2018⁴². Cela représente un cadeau aux banques de 36 milliards en 14 ans! Si les gouvernements n'avaient pas baissé le taux d'imposition des banques, elles auraient payé 3,6 milliards supplémentaires en 2018 seulement⁴³.

Pendant la pandémie, les banques ont consenti à reporter des paiements. Mais les intérêts eux continuent de courir et leurs profits augmentent. Pour le troisième trimestre de 2020, la Banque Royale a déclaré à elle seule un bénéfice net de 3,2 milliards... C'est toujours bien faramineux pour 3 mois, en pleine pandémie⁴⁴!

OSER TAXER LES RICHES...

Nos États doivent réfléchir à la façon dont sont taxés les plus riches de la société. Ceux-ci tirent leur revenu de leur argent, plutôt que d'un salaire provenant du travail. En cela, ils sont favorisés par la façon dont sont calculés les impôts.

Un médecin incorporé en entreprise ne paiera pas le même pourcentage d'impôts qu'un salarié, et ce, même si ce dernier a un revenu élevé. Une personne très riche qui tire ses revenus de dividendes sur des actions paiera elle aussi une proportion moins importante d'impôts que le salarié. Un multimillionnaire qui vend une entreprise plusieurs dizaines de millions de dollars ne paiera de l'impôt que sur la moitié du gain en capital (l'augmentation de la valeur, depuis qu'il possède l'entreprise).



Plusieurs militants de la section locale 9344 chez IOC ont fait du bénévolat à la cuisine collective de la Maison Alouette à Sept-Îles, on reconnaît notamment sur la photo le président Eddy Wright ainsi que les officiers Jean-Rock Cummings et Christian Chouinard.

42. Gilles L. BOURQUES, « La fiscalité des banques est à repenser », Fiche technique, Institut de recherche en économie contemporaine, n° 25, mars 2019, p. 1, PDF, en ligne : <<https://irec.quebec/ressources/publications/Fiche-technique-25.pdf>> (consulté le 21 octobre 2020).

43. *Id.*, p. 2.

44. FINANCE ET INVESTISSEMENT, « La COVID-19 affecte le bénéfice des banques – Les résultats du troisième trimestre font état d'un recul généralisé », Économie et recherche, 26 août 2020, en ligne : <<https://www.finance-investissement.com/nouvelles/economie-et-recherche/la-covid-19-affecte-le-benefice-des-banques/>> (consulté le 21 octobre 2020).



Le président de la FTQ, Daniel Boyer, s'adressait aux délégués à l'assemblée annuelle 2019. Ce dernier illustre bien l'indécence de l'extrême richesse : « *Quand tu as cinq maisons un peu partout dans le monde, trois chalets, deux hélicoptères, deux bateaux, il me semble que tu en as assez. Partage un peu!* »

Concrètement, le taux d'imposition maximum sur le salaire d'une personne résidant au Québec est de 53,3% (à partir d'un revenu de 214 368 \$). Pour les mêmes niveaux de revenus, les dividendes seront taxés à 47,1% ou 40,1% (selon la sorte) et à seulement 26,7% pour des gains en capital (vente d'un bien, d'une entreprise, d'une œuvre d'art, etc.)⁴⁵. Précisons qu'il y a une exemption d'impôts sur la vente d'une résidence principale, peu importe sa valeur. Et encore, il existe plusieurs autres échappatoires fiscales pour abaisser davantage cet impôt.

Avec un bon comptable, les très riches peuvent payer proportionnellement beaucoup moins d'impôts que ceux qui se lèvent chaque matin pour aller travailler.

... ET LA RICHESSE!

La montée des inégalités et la concentration de la richesse entre les mains de super-riches font ressurgir l'idée d'un impôt sur la richesse accumulée.

Les riches deviennent de plus en plus riches. En 2019, le 1% des familles les plus riches au Canada (ayant un patrimoine de plus de 6 millions) accaparait 25,7% du patrimoine total des Canadiens⁴⁶.

45. CENTRE QUÉBÉCOIS DE FORMATION EN FISCALITÉ, *Taux marginaux décomposés fédéral et provincial pour 2020 à l'égard de différents types de revenus*, 14 juillet 2020, PDF, en ligne : <http://www.cqff.com/tableaux_utiles/paliers_imposition_2020.pdf> (consulté le 21 octobre 2020).

46. Nigel WODRICH avec la collab. de Aidan WORSWICK, *Estimation de la queue supérieure de la distribution du patrimoine familial au Canada*, Bureau du directeur parlementaire du budget, 17 juin 2020, p. 11, PDF, en ligne : <https://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/RP-2021-007-S/RP-2021-007-S_fr.pdf> (consulté le 21 octobre 2020).

Un impôt spécial de 1 % sur la richesse dépassant un seuil de 20 millions de dollars⁴⁷ aurait rapporté cette année 5,6 milliards et ce montant aurait augmenté chaque année en raison de la croissance des actifs, jusqu'à atteindre 9,5 milliards en 2028-29⁴⁸.

C'est précisément le genre de stratégie employée par l'Allemagne et le Japon, après la Deuxième Guerre mondiale. Ces grands perdants de la guerre ont pu rapidement éponger leur dette et rebâtir une forte économie industrielle en prélevant une portion du patrimoine des plus riches de leurs citoyens⁴⁹.

Ou, dit plus simplement en entrevue récemment par le président de la FTQ, Daniel Boyer: « *Quand tu as cinq maisons un peu partout dans le monde, trois chalets, deux hélicoptères, deux bateaux, il me semble que tu en as assez. Partage un peu!* »

UNE RÉFORME EN PROFONDEUR

Accroissement de l'extrême richesse, évasion et évitement fiscal, montée des inégalités: les riches ne paient pas leur part, la classe moyenne en paie le prix et les services publics se dégradent.

D'un côté, il y a l'économie réelle, où se fabriquent des biens, où se vendent des services, où des travailleurs et travailleuses sont rémunérés et consomment à leur tour. De l'autre, il y a cette économie financiarisée, spéculative, où l'argent placé en bourse rapporte davantage d'argent (investi à son tour) que celui qui est injecté dans l'économie réelle.

Le hic, c'est que l'écart entre l'économie réelle et l'économie financiarisée se creuse. À un point tel que cela commence à nuire même à la croissance économique. C'est parfois plus avantageux de spéculer en bourse que d'ouvrir une nouvelle usine.

L'évasion et l'évitement fiscaux deviennent si importants que les États peinent à financer leur mission.

47. Pour les fins du calcul, le DPB avait pris soin de réduire lesdites fortunes de 35 % pour anticiper les « changements de comportements » visant à échapper à l'impôt.

48. BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET, *Estimation des coûts d'une proposition faite en campagne électorale*, 10 septembre 2019, PDF, en ligne : <https://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/ElectionProposalCosting/Results/32630202_FR.pdf?timestamp=1568818986141> (consulté le 21 octobre 2020).

49. Pierre-Louis CARON, Robin PRUDENT, « Grand entretien: Thomas Piketty, économiste, dessine l'après-coronavirus: « Il faudra demander un effort aux plus aisés », Franceinfo, 27 mai 2020, en ligne : <<https://mobile.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/grand-entretien-thomas-piketty>> (consulté le 21 octobre 2020).

50. Francis HALIN, « La FTQ prône un nouvel impôt pour le 1 % des plus riches – Environ 65 000 Québécois ont des revenus supérieurs à 220 000 \$ par année », *Le Journal de Montréal*, 8 janvier 2020, en ligne : <<https://www.journaldemontreal.com/2020/01/08/la-ftq-prone-un-nouvel-impot-pour-le-1-des-plus-riches>> (consulté le 21 octobre 2020).

Les institutions internationales comme le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et même le G20 des 20 pays les plus industrialisés ont commencé à se pencher sur ces questions⁵¹.

Les solutions ne seront pas faciles à implanter et demanderont un grand niveau de collaboration entre les États.

À notre échelle, comme syndicat, on doit continuer de dénoncer les inégalités, exiger que les entreprises et les plus riches de la société paient leur part. Et surtout, on revendique les meilleures conditions de travail pour les travailleurs et les travailleuses, pour se concentrer sur l'autre variable nécessaire pour réduire les inégalités: améliorer le sort de l'autre 99 %.

Ne nous laissons pas endormir par le discours des plus riches qui cherchent par tous les moyens à faire croître encore plus leur richesse. De l'argent il y en a!

Il faut le trouver et le mettre au bénéfice de tous.

ENSEMBLE, on travaille à une société plus égalitaire.

UNE RELANCE ÉCONOMIQUE

L'argent qui doit être pris dans la poche des plus riches ne doit pas simplement être envoyé dans le système financier, pour payer dettes et déficits.

Il faut se donner les moyens d'une vraie relance économique. Le gouvernement ne peut simplement attendre la reprise les bras croisés. De tels chamboulements nécessitent une réponse volontaire, coordonnée et vigoureuse.



Une belle délégation du secteur du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration était réunie à l'automne 2019 lors de la rencontre des présidents et présidentes de la section locale 9400. Quelques mois plus tard, ce groupe est durement frappé par les effets de la pandémie et la reprise s'annonce plus lente dans ce secteur de l'économie.

51. N. SHAXSON, préc., note 41, p. 9.



La délégation de la section locale 9471 chez Manac en Beauce à la dernière assemblée annuelle des Métallos. Ces travailleurs fabriquent des remorques de camion.

POLITIQUE INDUSTRIELLE ET TRANSFORMATION

Cette crise est vécue d'autant plus difficilement qu'on assiste depuis une vingtaine d'années à une diminution de la capacité manufacturière au profit du secteur des services. De 21 % du PIB en 1997, le secteur manufacturier ne représentait que 13,3 % en 2013⁵². C'est problématique parce que les emplois du secteur manufacturier agissent ensuite comme une locomotive pour l'ensemble de l'économie d'une région et de tout le Québec.

Terre de ressources naturelles, avec le bois, les ressources minières, l'électricité (ressource essentielle à l'aluminium et à plusieurs autres activités industrielles), le Québec aurait tout intérêt à accroître encore plus la transformation de ses richesses.

En plus de créer des emplois directs et beaucoup d'autres indirects, un accroissement de la transformation au Québec a aussi le mérite de limiter les émissions de GES. En effet, moins de GES seront générés si les produits font moins de chemin avant d'être transformés et sont consommés plus près de là où ils sont produits, avec de l'hydroélectricité par-dessus le marché.

Or, plusieurs de nos ressources naturelles sont exploitées par des multinationales, qui ont des installations aux quatre coins du monde et se moquent bien des retombées pour l'une ou l'autre des communautés où elles sont installées.

Québec ne peut donc compter sur les multinationales pour transformer de leur propre chef ici. Il doit montrer

52. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Analyse de la structure économique du Québec de 1997 à 2018*, octobre 2019, p. 1, cité dans CSD, CSQ, CSN et FTQ avec la collab. de Robert Laplante, *Relancer et repenser le Québec – Mesures de moyen et long termes pour la prospérité et le bien-être de tous et toutes*, Document sur la relance économique postpandémie, PDF, en ligne : <https://ftq.qc.ca/wp-content/uploads/2020/06/Relance-%C3%A9conomique-CSD-CSN-CSQ-FTQ_2020-06-18_vf.pdf> (consulté le 21 octobre 2020).

le chemin, par des investissements, des exigences auprès des multinationales et peut-être même par des prises de participation publiques à certains projets.

La transformation de nos richesses naturelles est une des meilleures façons de maximiser les retombées économiques au Québec et de créer davantage d'emplois dans nos régions.

TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE PLUS VERTE

À la crise de la COVID-19 succédera la crise climatique. La relance économique sera fortement teintée par la nécessité de réduire les émissions de GES, dans un effort collectif pour limiter le réchauffement climatique.

Il y a de la place au Québec pour le développement de toute une grappe industrielle axée sur l'électrification des transports.

Dans cette relance que l'on veut plus verte, on souhaitera aussi voir un appui gouvernemental pour aider les industries à limiter les émissions de GES. L'aide doit toutefois être conditionnelle à une participation des travailleurs et travailleuses, souvent les mieux placés pour contribuer à une amélioration des façons de faire.

Il faut éviter l'exode d'entreprises vers des juridictions moins strictes en matière d'environnement et la perte de bons emplois au Québec.

Dans le même esprit, le gouvernement du Canada devrait envisager sérieusement de taxer aux frontières certains produits très polluants en GES, pour les mettre au même niveau que les produits fabriqués ici. L'Union européenne travaille d'ailleurs déjà sur des scénarios en ce sens.



Le directeur québécois, Dominic Lemieux, et son adjoint, Donald Noël, ont visité cet automne les installations de Barrette-Chapais (SL 8895) et Chantiers Chibougamau (SL 8644). On les voit ici avec le vice-président de la SL 8895 chez Barrette-Chapais, Michel Hébert. La construction en bois est un moyen écologique d'utiliser nos ressources naturelles.

Finalement, il nous apparaît important que les projets financés par des fonds publics, à tous les paliers de gouvernement, comportent des exigences claires pour que les matériaux utilisés génèrent moins de GES, dans leur fabrication et leur transport. Il y a fort à parier que cela favorisera beaucoup plus souvent les produits fabriqués au Québec, dans des usines qui fonctionnent à l'hydroélectricité, et transportés sur de plus petites distances.

ACHAT QUÉBÉCOIS

Depuis le début de la pandémie, on sent une volonté des Québécois de se tourner vers l'achat local, dans la lignée du panier bleu. On encourage les métallos à aller une coche plus loin et à miser lorsque c'est possible sur des biens et services métallos.

Des centaines de métallos travaillent dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration. Misons sur les établissements métallos lorsqu'on veut se détendre. On compte aussi dans nos rangs plusieurs travailleurs et travailleuses qui fabriquent des matériaux de construction, comme des portes et fenêtres, des planchers, des comptoirs... Le Guide de la rénovation métallos est d'ailleurs disponible sur le site Internet pour nous accompagner dans nos choix.

L'achat local, c'est aussi ce qu'on mange. Privilégions les produits d'ici. Alors que les produits laitiers américains font leur entrée dans nos épiceries et qu'on trouve davantage de fromages européens, choisissons nos produits. Saluons au passage nos membres de la Fromagerie de l'Isle-aux-Grues, les membres de chez



Les appels d'offre publics tant au niveau municipal, québécois que fédéral, devraient comprendre des exigences en matière d'émissions de GES lors de la fabrication et du transport des matériaux utilisés. Dans le même esprit, les appels d'offres devraient aussi comprendre des dispositions sur le respect des droits humains dans les pays où sont fabriqués les matériaux. On a récemment vu une entreprise québécoise de fabrication de tuyaux d'aqueducs, Forterra, perdre plusieurs contrats au profit d'un fournisseur basé en Arabie saoudite. Ce faisant, des travailleurs québécois se retrouvent à vivre une période de chômage forcé alors qu'on subit un dumping environnemental en important des tuyaux d'aqueducs de l'étranger.



Acheter québécois, c'est bien, acheter Métallos, c'est encore mieux! On reconnaît ici la déléguée de la section locale 9414 chez Saladexpress en Montérégie, Patricia Lévesque. Les légumes transformés fabriqués par les métallos de Saladexpress se retrouvent dans les épiceries québécoises.

Saladexpress, dont on trouve les produits en épicerie ou encore ceux des Cuisines gaspésiennes, qui produisent des charcuteries délicieuses.

DES SECTEURS TOUCHÉS À PLUS LONG TERME

La relance ne sera pas facile. Des secteurs, comme le tourisme, l'hôtellerie, la restauration, la culture et les arts de la scène pourraient être affectés plus longtemps.

On appuie en ce sens les initiatives gouvernementales pour soutenir les travailleuses et les travailleurs davantage touchés. Ces aides financières contribuent à ce que le personnel soit au rendez-vous au moment de la reprise.

La tempête est tout de même forte. Certaines entreprises ne passeront tout simplement pas au travers. Pour celles et ceux qui le désirent, les gouvernements devraient accroître l'offre de formation professionnelle afin de permettre d'occuper des emplois qui pourraient s'offrir dans d'autres secteurs. Ces programmes doivent s'accompagner d'un soutien au revenu pour appuyer les travailleurs et travailleuses pendant cette réorientation.

Gardons en tête que les femmes, plus nombreuses dans le secteur des services, ont davantage perdu leur emploi (62% des emplois perdus l'ont été par des femmes) et ont été moins nombreuses à retrouver leur emploi à la fin de la première vague, alors que seulement 24,6% des femmes avaient récupéré leur emploi en mai dernier contre 42,1% pour les hommes⁵³.

53. Manon CORNELIER, « La part des femmes », Société, Le Devoir, 13 juin 2020, en ligne: <<https://www.ledevoir.com/societe/580758/l-heure-juste-la-part-des-femmes>> (consulté le 21 octobre 2020)

Les efforts de relance doivent en tenir compte pour offrir des opportunités d'emploi aux nombreuses femmes affectées par la pandémie. Si les gouvernements se concentrent uniquement sur les infrastructures pour relancer l'économie, les femmes risquent d'être défavorisées.

N'OUBLIONS PAS NOS SERVICES PUBLICS

La pandémie a révélé au grand jour les ratés des services publics, après des années de vache maigre.

Au-delà de l'urgence, des masques et du gel hydroalcoolique, les gouvernements devront réinvestir sérieusement dans les écoles, les hôpitaux, les soins aux aînés, les garderies et services de garde. On souhaite également qu'ils mettent en place une vraie assurance médicaments, partie intégrante des soins de santé.

Ce réinvestissement nécessaire concerne évidemment au premier chef le gouvernement du Québec, responsable de ces services. Mais le fédéral devra aussi faire sa part en transférant au Québec les sommes nécessaires.

ENSEMBLE, on doit relancer l'économie pour l'avenir.



Les préposées et préposés aux bénéficiaires sont aux premières lignes de la lutte contre la COVID-19 dans les résidences pour personnes âgées privées du Québec. Depuis des années, ces travailleuses et travailleurs revendiquent des salaires décents. Des membres du Syndicat québécois des employées et employés de service (SQEES-FTQ) dans plusieurs résidences ont d'ailleurs débrayé en 2019. On voit ici les métallos Nicolas Alain de la section locale 9599 et Michel Veilleux de la section locale 9153, qui sont allés leur prêter main-forte sur une ligne de piquetage dans la région de Québec.

Dans notre syndicat

L'économie, l'organisation de la société, la vie sociale et même familiale sont bouleversées. Notre organisation n'y échappe pas. L'année qui s'achève s'est inscrite sous le signe de l'adaptation

COMME ORGANISATION

Au moment où la pandémie a frappé à notre porte, le Syndicat était en pleine transition. En effet, Alain Croteau quittait son poste de directeur québécois le 1^{er} avril dernier pour devenir assistant au président international. C'est donc en pleine tempête que celui qui était auparavant son adjoint, Dominic Lemieux, lui a succédé à la direction, avec à ses côtés comme adjoint, Donald Noël.

Dans la foulée, deux nouveaux coordonnateurs ont été nommés, Benoit Locas pour la région Nord/Nord-Ouest, qui succède à Donald Noël et Benoît Boulet, qui prend la relève de Réal Valiquette, parti à la retraite.

Nous remercions tous ceux qui ont contribué au cours des dernières décennies par leur dévouement.

DES SERVICES QUI S'ADAPTENT

Avec l'arrêt de plusieurs pans de l'économie, les nombreuses directives de santé publique et les nouveaux programmes gouvernementaux qui poussaient comme des champignons, des moyens de communication ont été mis en place pour faire circuler l'information. Une infolettre a été publiée régulièrement à une liste croissante de militants métallos. Une portion du site Internet a aussi été mise en place, en plus des mises à jour régulières sur les médias sociaux.



Succédant au nouveau retraité Réal Valiquette, Benoit Boulet est devenu coordonnateur pour la région de Québec, qui regroupe également le Saguenay-Lac-Saint-Jean, Chibougamau-Chapais, Chaudière-Appalaches, la Mauricie-Centre-du-Québec et le Bas-Saint-Laurent.



Le 1^{er} avril dernier, Alain Croteau a quitté la direction québécoise du Syndicat des Métallos pour relever de nouveaux défis comme assistant au président international, Thomas Conway. Ce dernier avait pris la barre du District 5 en janvier 2016, après avoir été l'adjoint de Daniel Roy. Au cours de son mandat comme directeur, Alain Croteau a notamment vécu plusieurs conflits de travail, dont celui chez ABI qui a duré 18 mois.

Le Syndicat a aussi fait preuve de leadership en matière de santé et sécurité, dès le début de l'état d'urgence : mise en place de mesures de distanciation, négociation de conditions de travail adaptées, interventions auprès de l'Agence de la santé publique du Canada et des inspecteurs de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)... Le service de la santé, de la sécurité a été de tous les combats afin d'assurer la santé, la sécurité et l'intégrité physique de nos membres en ces temps difficiles.

Le service de l'éducation, qui a dû annuler ses formations prévues à partir de la mi-mars jusqu'à l'été, s'est adapté pour répondre aux nouveaux besoins nombreux qui se présentaient. C'est ainsi qu'une nouvelle programmation en ligne a été déployée pour répondre aux besoins de formation et d'échange. On a traité notamment de la pandémie, de ce que cela signifiait dans les milieux de travail, de santé et sécurité, des moyens technologiques pour poursuivre nos activités, des impacts de la pandémie sur les femmes. Tout au long de ce laboratoire en temps réel, le service a tenu à préserver les principes fondateurs de formation par les pairs selon une approche expérientielle où l'expérience des membres est mise à contribution et valorisée.

Après un court retour « en classe », les cours ont dû être donnés à nouveau en visioconférence à l'automne, en raison de la deuxième vague. Cette fois-ci, le service de l'éducation a carrément réécrit les cours de base du Syndicat pour pouvoir les offrir en ligne.



Le tout nouveau centre de formation des Métallos à Brossard a subi quelques petits ajustements en raison de la pandémie, comme la présence de panneaux séparateurs en plexiglas. Après une reprise des formations en présence en septembre dernier, les nouvelles restrictions entrées en vigueur en octobre ont forcé un retour à un mode virtuel. On voit ici un groupe qui suivait en septembre le cours *Introduction à la santé et la sécurité du travail*. On reconnaît notamment sur la photo à droite, le nouvel encadreur, Stéphane Brodeur, avec à sa gauche le formateur Nelson Roy.

LA VIE CONTINUE

Une fois passé le choc initial de la « mise sur pause », le Syndicat et toutes ses sections locales se sont rapidement adaptés pour poursuivre la vie syndicale, malgré les consignes sanitaires changeantes.

Les sections locales ont fait preuve d'une grande créativité. Des assemblées générales ont été organisées, parfois en ligne, parfois en personne de façon distancée. Des sessions d'information ont aussi été tenues sur les médias sociaux. Toute une réflexion et un travail de fond a été fait par les services techniques pour adapter nos pratiques à la tenue d'assemblées en ligne, avec ce que cela comporte d'enjeux juridiques et technologiques.



Le coordonnateur des Métallos pour la Côte-Nord, Nicolas Lapierre, échange avec des jeunes participant à la Journée de glisse Métallos, organisée grâce à l'appui du Fonds humanitaire des Métallos. Le fonds peut financer des activités pour appuyer les familles des métallos, promouvoir le Syndicat auprès de la collectivité ainsi qu'appuyer et mobiliser des jeunes ou des nouveaux militants. Les sections locales participantes peuvent déposer des projets pour demander des contributions financières.

La plupart des audiences prévues au printemps dernier ont été reportées dans un premier temps. Mais avec l'automne et la deuxième vague, plusieurs reprennent en mode virtuel, ce qui n'est pas une mince tâche pour tous les intervenants. Les négociations aussi ont été grandement compliquées, certaines se déroulant en personne, d'autres en ligne.

On comprend de plus en plus que cette pandémie risque de modifier les comportements pendant un certain temps. On ne peut simplement retenir notre souffle et attendre que ça passe, il faut puiser dans nos ressources, notre capacité d'adaptation, pour que la vie continue. On a des membres à défendre, la santé et la sécurité des travailleurs à protéger, des conditions de travail à améliorer. Ensemble!

DES REPRÉSENTATIONS POUR NOS MEMBRES

Tout au long de l'année, le Syndicat des Métallos a multiplié les représentations pour défendre les intérêts de ses membres, que ce soit sur une base individuelle ou encore pour certains secteurs d'activité.

REPRÉSENTATIONS INDIVIDUELLES

Avec la pandémie, des situations inusitées se sont présentées et le Syndicat a dû effectuer des représentations pour plusieurs de ses membres.

Il a parfois fallu intervenir pour que des employeurs acceptent que des travailleurs plus âgés continuent de travailler malgré la pandémie. Dans d'autres cas, on a accompagné des travailleurs ayant des facteurs de risque pour que, au contraire, ceux-ci ne soient pas pénalisés parce qu'ils se retiraient du travail.

De nombreuses interventions ont eu lieu pour que les employeurs paient le salaire en cas d'isolement, de maladie, etc., ou encore pour accompagner des membres en lien avec l'assurance-emploi ou la PCU.

On a aussi défendu des parents ne pouvant travailler, faute de service de garde, alors qu'ils étaient menacés de sanctions.

Des réclamations ont aussi été déposées à la CNESST pour que des travailleurs exposés à la COVID-19 en milieu de travail puissent être indemnisés.

Chaque cas était particulier et le Syndicat a toujours répondu présent pour soutenir les membres.

PRIMES DE RISQUE POUR LES AGENTS DE SÉCURITÉ

Rapidement au printemps, la section locale 8922 a revendiqué une prime de risque pour ses membres, qui se trouvaient aux premières lignes dans la gestion de la pandémie. Les propriétaires d'agence, pour la plupart, n'ont pas donné suite aux demandes et les Métallos se sont tournés vers les médias et le gouvernement pour faire entendre leur demande.



Les participants à la table ronde sur la santé et la sécurité à l'assemblée annuelle 2019 ont échangé sur les mécanismes de prévention dans différents types de milieux de travail. On y retrouvait Patricia Lévesque de chez Saladexpress (SL 9414), qui n'est pas reconnu comme un secteur prioritaire, la représentante syndicale Nathalie Lapointe, qui a traité des milieux de travail sous juridiction fédérale dans le transport, Marc Tremblay du chemin de fer d'ArcelorMittal à Port-Cartier (SL 6869), qui a expliqué le fonctionnement dans un secteur dit prioritaire et Simon Lévesque de la FTQ Construction.

Il en a été question plusieurs fois lors d'échanges entre les Métallos ou la FTQ et des représentants du gouvernement, qui ont le pouvoir d'adopter un décret pour obliger les agences à verser une telle prime. Une publicité radio a été diffusée sur les ondes de plusieurs radios du Québec. Une pétition réclamant également une telle prime de risque a permis de recueillir 5201 signatures.

Malheureusement, Québec a fait la sourde oreille et le ministre du Travail n'a même pas daigné répondre publiquement à nos demandes. Pendant ce temps, les agences de sécurité ont fait des affaires d'or en haussant leurs tarifs, alors que la demande pour les services des agents était à son plus fort.

NOMBREUX DÉCÈS CHEZ LES SIGNALEURS ROUTIERS

Toujours à la section locale 8922, de nombreuses représentations ont été faites pour améliorer la santé et la sécurité sur les chantiers du Québec. Il faut dire que le métier est particulièrement dangereux. Quatre signaleurs routiers sont décédés au travail en 2019 et 13 autres sont morts en 2020, et l'année n'est pas terminée.

Un représentant de la section locale 8922 a d'ailleurs participé cette année à un comité de travail sur la santé et la sécurité dans ce domaine, qui a formulé plusieurs recommandations, toujours en attente de suites de la part du gouvernement.

Quelques sorties de presse ont été faites pour sensibiliser la population à cet enjeu et la section locale 8922 a fait diffuser une publicité en ce sens sur plusieurs radios au cours de l'été partout au Québec.

DÉCRET DE CONVENTIONS

Les Métallos, qui représentent 1000 membres dans l'industrie de la signalisation routière, ont déposé une requête afin d'obtenir un nouveau décret de convention collective pour fixer les conditions de travail de l'ensemble des travailleurs et travailleuses de l'industrie de la sécurité routière.

Un décret de convention collective favoriserait par ailleurs une meilleure collaboration entre les représentants des travailleurs et des employeurs au chapitre de la santé et sécurité, ce qui est particulièrement nécessaire dans ce secteur aux prises avec de nombreux accidents de travail graves. Pour l'heure, il n'existe aucun espace d'échange sur la santé et la sécurité dans ce secteur névralgique. Autant les employeurs que les travailleurs et travailleuses gagneraient à disposer d'une association paritaire, prévue dans un décret.

Dans le même esprit, le Syndicat a appuyé les demandes de la FTQ et du Syndicat québécois des employés et employées de service pour un décret dans le secteur des résidences privées pour personnes âgées.

En outre, les Métallos et la FTQ sont intervenus auprès du gouvernement du Québec pour demander une modification à la réglementation afin d'accélérer l'adoption des décrets de convention collective.

Il faut parfois attendre jusqu'à deux ans après la signature d'une convention collective avant qu'entre en vigueur un décret. Un tel délai est inacceptable, puisqu'il prive les travailleurs et travailleuses des conditions de travail négociées pendant un long laps de temps.

TOURISME, HÔTELLERIE ET RESTAURATION

Durement éprouvés par la pandémie, les membres de la section locale 9400 sont nombreux en mise à pied. Tout indique que la reprise sera plus lente dans les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration.

Les officiers sont intervenus auprès de plusieurs employeurs pour préserver les droits de tous les syndiqués, malgré les longues périodes de mise à pied.

Le Syndicat des Métallos a effectué plusieurs interventions, soit directement, soit via le syndicat canadien et la FTQ, pour demander que les programmes gouvernementaux tiennent compte de la situation spécifique de ce secteur. Des lettres ont notamment été écrites aux ministres responsables à Québec et Ottawa. L'enjeu a également été abordé lors d'un comité parlementaire fédéral sur la réponse à la pandémie.

Un effort important a aussi été fait pour mieux rejoindre les membres de la section locale 9400 et améliorer les communications, notamment par la création d'un groupe Facebook et la création d'un tout nouveau site Internet.

Il faudra poursuivre le travail en appui à nos membres dans ces secteurs malmenés.



Le président de la section locale 9490, Sylvain Maltais, participant à une mêlée de presse au Parlement du Canada au sujet des tarifs américains sur l'aluminium et des contre-mesures

ALUMINIUM

Il y a eu encore cette année beaucoup de mouvements en lien avec le commerce de l'aluminium. En août dernier, le président américain a de nouveau imposé des tarifs sur l'aluminium canadien, en raison d'une augmentation des exportations de certains produits d'aluminium du Canada vers les États-Unis pendant la pandémie. Les Métallos ont évidemment dénoncé cette décision, et ce, des deux côtés de la frontière.

On a aussi réclamé que les sommes récoltées dans le cadre des contre-mesures puissent être investies dans de nouveaux projets pour développer l'aluminium au Québec.

Au moment où Ottawa s'apprêtait à annoncer les contre-mesures, l'administration Trump a finalement fait volte-face et retiré les tarifs.

En parallèle, le gouvernement du Québec a lancé une consultation sur une Stratégie québécoise de développement de l'aluminium. Les représentants des travailleurs et travailleuses des alumineries d'Alma et de Bécancour ainsi que le directeur québécois des Métallos ont pris part à cette consultation.

Un mémoire intitulé *Oser investir dans l'aluminium québécois; les projets d'avenir se préparent aujourd'hui* a également été remis au gouvernement pour détailler la position des Métallos.

Celui-ci peut être consulté sur le site Internet. On y plaide notamment pour des investissements dans la modernisation des installations, la transformation de l'aluminium primaire en des produits à valeur ajoutée, le développement et la production d'aluminium plus vert.

DES LOBBYS VIRTUELS... SUR L'ACIER

Plusieurs campagnes de représentation auprès des députés fédéraux prévues cet hiver ont dû être considérablement modifiées en raison de la pandémie.

Qu'à cela ne tienne, les Métallos se sont tout de même fait entendre sur des enjeux importants.

C'est ainsi qu'un lobby virtuel a été organisé pour sensibiliser les députés à l'importance de prévenir un dumping d'acier sur le marché canadien.

Ils ont notamment réclamé que les projets d'infrastructure financés par des fonds publics dans le cadre de la relance économique exigent l'utilisation d'acier provenant du Canada.

Les Métallos font également la promotion d'une taxe aux frontières sur l'acier (ainsi que d'autres produits comme l'aluminium, le ciment ou le verre) produit à l'étranger qui ne respecte pas les mêmes normes environnementales que celui produit au Canada.

Ce mécanisme d'ajustement carbone aux frontières permettrait de rétablir l'équité entre, d'un côté, l'acier importé qui a été produit de façon beaucoup plus polluante et transporté sur de grandes distances et, de l'autre côté, l'acier du Québec et du Canada dont la fabrication génère des quantités moins importantes de gaz à effet de serre.

Soulignons par ailleurs la victoire obtenue devant le Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE) contre le dumping de produits d'acier, notamment grâce à l'intervention des Métallos, et plus particulièrement de la section locale 6951. Cela a permis de faire renouveler une ordonnance existante sur les produits d'acier, dont des barres d'armature, faisant l'objet de dumping par la Chine, la Turquie et la Corée du Sud.

... SUR LE BOIS

Une campagne de lobbying en mode virtuel a aussi été organisée, à l'échelle pancanadienne, en lien avec les tarifs américains sur le bois d'œuvre canadien.



Émile Rolland reçoit une bourse David Ellis en santé et sécurité, avec le coordonnateur des Métallos pour la région de Brossard, Denis Trottier. On reconnaît aussi son père, Yves Rolland, président de la section locale 6951 chez ArcelorMittal à Contrecoeur. Ce dernier a récemment témoigné au Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE), ce qui a contribué à renouveler l'ordonnance contre le dumping de certains produits d'acier.



Le président de la section locale 8644 chez Chantiers Chibougamau, Pierre Leblond, lors de la dernière assemblée annuelle. Ce dernier a participé au début juin à une campagne de lobby virtuel pour sensibiliser les députés aux réalités vécues par les travailleurs de l'industrie forestière, affectée par le litige commercial avec les États-Unis sur le bois d'œuvre.

Le président de la section locale 8644 chez Chantiers Chibougamau, Pierre Leblond, y a participé au début juin dernier, contribuant à sensibiliser des députés aux réalités vécues par les travailleurs de l'industrie forestière.

Par ailleurs, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a donné raison au Canada à la fin août dans le litige commercial l'opposant aux États-Unis, jugeant abusifs les droits compensateurs sur le bois d'œuvre. Déjà en septembre 2019, un conseil d'arbitrage de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA à l'époque) avait statué que ces mêmes droits compensateurs contrevenaient à l'ALÉNA. La décision de l'OMC a été portée en appel par l'administration américaine.

Les Métallos poursuivront les représentations des deux côtés de la frontière pour une levée des droits compensateurs. Du côté du gouvernement du Québec, les Métallos ont également demandé une meilleure prise en compte des réalités de l'industrie forestière en région nordique dans le nouveau régime forestier en cours d'élaboration.

... SUR LA PROTECTION DES RETRAITES

La nouvelle séance de rencontres avec les députés sur la protection des régimes de retraite en cas de faillite d'une entreprise a dû être annulée en raison de la pandémie. Le directeur québécois, Dominic Lemieux, et le directeur canadien, Ken Neumann, ont toutefois mentionné cet enjeu lors de leurs passages respectifs dans deux comités de parlementaires fédéraux, qui se penchaient sur la réponse gouvernementale à la pandémie.

À l'aube d'élections fédérales, gouvernement minoritaire oblige, les Métallos veilleront à maintenir cet enjeu sur l'écran radar des différents partis politiques. Les travailleurs et travailleuses ainsi que les retraités doivent pouvoir compter sur les retraites négociées au fil du temps.

LA MOBILISATION : LA CLÉ DE NOTRE ACTION

Que ce soit dans le cadre d'une négociation locale ou d'une campagne pour revendiquer des changements de la part des gouvernements, le succès de notre action syndicale repose sur la mobilisation.

DANS NOS MILIEUX DE TRAVAIL

Lorsque le lien est étroit entre un exécutif syndical ou un comité de négociation et l'ensemble des membres, la mobilisation est au rendez-vous.

C'est important en période de négociations. Souvent, on arrive à négocier un contrat à la hauteur du rapport de force de notre mobilisation. Lorsque l'employeur sent que les membres ne sont pas mobilisés et que les représentants syndicaux font des menaces en l'air, ce dernier en met moins sur la table. Le ballon se dégonfle.

Mais lorsque la mobilisation est palpable, lorsque l'employeur est convaincu que les membres sont prêts à se mobiliser, même dans des situations difficiles comme un conflit de travail, cela augmente le rapport de force syndical.

Cependant, on voit trop souvent la mobilisation sous le seul prisme des négociations de convention. Un peu comme les politiciens qui s'activent auprès des électeurs à l'approche des élections, on tente de mettre en marche notre mobilisation uniquement dans les mois précédant les négociations, sans se mobiliser entre-temps. Même en cours de convention, il y a des problèmes qui nécessitent notre attention, des sujets pour lesquels on gagne à se mobiliser.



Se souvenir de son passé est important pour rester mobilisé. La section locale 5778 des Métallos chez ArcelorMittal mines Canada a inauguré en septembre dernier un monument en mémoire des personnes décédées au travail, dans le cadre des activités du 60^e anniversaire de la section locale. Le mémorial rend hommage à la vingtaine de travailleurs décédés au travail depuis que la mine, aujourd'hui propriété d'ArcelorMittal, est en opération. « L'inscription fait référence au père, au conjoint, au fils, à l'oncle, à l'ami, au collègue qui nous ont quittés », explique l'initiatrice du projet, l'officière Nadine Joncas.

Ensemble, on doit améliorer notre capacité à se mobiliser, et pas seulement lorsque vient le temps de négocier une convention collective. Se faire respecter, c'est important à l'année longue! Le boss s'essaie moins quand il sait qu'il risque de frapper un mur.

Une structure interne de mobilisation en santé en cours de convention sera beaucoup plus efficace quand arrive l'heure de vérité, que ce soit une négociation ou un autre enjeu. La mobilisation est un muscle... qu'on doit entraîner.

AUPRÈS DES GOUVERNEMENTS

Le même raisonnement vaut pour nos revendications auprès des gouvernements. Le Syndicat des Métallos ou encore la FTQ portent la voix des membres auprès des instances gouvernementales de diverses façons... Rencontres, lettres, mémoires, interventions auprès des élus, interventions dans les médias, etc.

Cette voix aura beaucoup plus d'impact lorsqu'elle s'appuie sur la mobilisation des travailleurs. Lorsqu'un travailleur rencontre son député dans son comté, ce dernier ne peut faire autrement que d'écouter ceux qui ont le droit de vote aux élections.

Une revendication qui amène des gens à se mobiliser, à signer une pétition, à marcher dans la rue, à parler à leurs élus, sera nécessairement mieux entendue.

Cela ne veut pas dire qu'on réussit à tous les coups. Mais une forte mobilisation permet d'ouvrir des portes qui resteraient autrement fermées.



Voilà plusieurs décennies que le confrère André Racicot s'implique pour améliorer la santé et la sécurité dans le secteur minier. Président de la section locale 9291, il siège depuis 25 ans (depuis le tout début) sur le comité réglementaire de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), qui révisé systématiquement les façons de faire pour rendre le travail minier plus sécuritaire. Se mobiliser, c'est aussi participer avec constance et détermination à de tels comités comme le fait André Racicot et plusieurs autres métallos.



La délégation du Syndicat des Métallos lors du dernier congrès FTQ, qui contribue grandement à coordonner plusieurs des grandes mobilisations pour améliorer les législations pour les travailleurs et travailleuses du Québec

C'est un défi constant pour une organisation comme la nôtre du secteur privé. On représente des membres dans 600 milieux de travail, les enjeux qui nous rassemblent tous sont rares.

Notre capacité à nous appuyer les uns et les autres, à nous entraider, à nous mobiliser pour l'ensemble du groupe nous rend plus forts. Décloisonnons nos luttes. Même si une revendication ne nous touche pas directement, c'est l'ensemble des syndiqués, l'ensemble des travailleurs qui sort gagnant de chacune de nos luttes.

LA MOBILISATION, ÇA S'ORGANISE!

Tout cela n'est pas spontané. La magie, ça s'organise!

Le plus beau des spectacles, celui qui semble le plus naturel, nécessite tout un travail en arrière-scène. On organise les activités, on diffuse l'information, on explique les revendications, on convainc de l'importance de se mobiliser.

Le Syndicat des Métallos est connu pour son militantisme et son sens de la mobilisation. Pourtant, il y a encore place à l'amélioration. On va réfléchir au cours de la prochaine année à une structure pour améliorer la mobilisation au sein de notre organisation dans les différentes régions. On peut penser libérer à l'occasion des militants dans les différentes régions pour participer à des efforts de mobilisation, coordonnés par le responsable de l'action politique et de la mobilisation.

La mobilisation, c'est beaucoup de travail, de temps, d'efforts... C'est aussi, et surtout, beaucoup de plaisir, de sourires, de fierté, de fraternité. Quand on se mobilise, on unit nos forces pour atteindre un but.

ENSEMBLE, on se mobilise!

Conclusion

ENSEMBLE....

C'est ensemble qu'on réalise de grandes choses.
C'est ensemble qu'on se fait respecter.
C'est ensemble qu'on gagne nos batailles.

Nous pourrions être encore plus forts si nous étions plus militants, plus proches de chacun de nos membres, dans chacun de nos sections locales, dans chacune de nos unités.

Le pouvoir, ce n'est pas le directeur, son adjoint, les coordonnateurs ou les permanents qui l'ont entre les mains. Ce sont les travailleurs et travailleuses qui se donnent ensemble le pouvoir en mettant leur énergie en commun pour améliorer les choses.

Le pouvoir, c'est ce que les métallos d'ENERGI Solutions de fenestration, de la section locale 2008, ont pris en déclenchant une grève pour mettre fin à l'arbitraire du boss.

Chaque fois que des travailleurs et travailleuses prennent ensemble leur destin en main, se regroupent pour défendre leurs droits, améliorer leur sort, revendiquer mieux, l'organisation du Syndicat des Métallos répond présente.

Chaque métallo doit sentir qu'il est appuyé. Chaque groupe qui prend des risques et exige mieux, a la force de l'ensemble de l'organisation à ses côtés dans la bataille. Chaque travailleur ou travailleuse qui a le goût de s'impliquer doit trouver dans son syndicat la place pour le faire et la formation pour s'outiller. Chaque travailleur ou travailleuse en quête de justice est défendu.

Chaque travailleur, chaque travailleuse, chaque unité, chaque section locale, aura l'appui de son syndicat.

Mais au-delà de chacun et chacune, c'est lorsqu'on s'y met tous ensemble, lorsqu'on pousse tous dans le même sens, qu'on passe le même message sous toutes les formes, avec constance, cohérence, conviction, mobilisation, qu'on peut gagner nos batailles.

Ensemble, on est plus fort que chacun de nous.

« Il faut que les bottines suivent les babines », se plaît à dire le confrère Luc Lallier, qui a pris sa retraite cette année après avoir formé des générations de militants.

La mobilisation est la clé de toutes nos revendications, dans nos milieux de travail comme auprès des gouvernements. C'est déterminé et mobilisé, qu'on se fait respecter, qu'on se fait entendre, qu'on fait la différence.

Tous ENSEMBLE!

Deux métallos membres de la section locale 9471 chez Manac en Beauce. Le message du chandail que porte Marco Vinicio Ordoñez est clair!



Des métallos de chez ENERGI Solutions de fenestration à Terrebonne qui se sont donnés le pouvoir de mettre fin à l'arbitraire en déclenchant une grève pour revendiquer une échelle salariale équitable.

Votre équipe en 2020-2021

Direction



Dominic Lemieux
Directeur



Donald Noël
Adjoint au directeur

Personnel de soutien



Sylvie Doiron



Danielle Doyon



Martina Folco



Sylvie Gagnon



Nathalie Leblanc



Éliane Leboeuf



Sandra Levesque



Marie Paule Marin



Kenia Mendoza



Josée Perron



Josée-Marie
Sarrazin



Josée Simard



Sylvie Tremblay

Services techniques



Stéphane Brodeur
Encadreur



Clairandrée
Cauchy
Communications



Jocelyn Desjardins
Communications
Recrutement



Roch Drapeau
Recherche



Julie Hébert
Santé et sécurité



Martin L'Abbée
Évaluation
des emplois



Daniel Mallette
Solidarité
internationale



Maude Raïche
Éducation

Recrutement



Mario Denis
Coordonnateur

Vérificateur international



Sylvain Ducharme

Montréal



Pierre Arseneau
Coordonnateur



Frank Beaudin



Michel Courcy



Nathalie Lapointe



Stéphane Néron



Sylvain-Rock Plante



Silvy Vaudry

Québec



Benoit Boulet
Coordonnateur



François Cardinal



Alexandre
Fréchette



Luc Laberge



Pascal Loignon



Éric Matte*



Hugues Villeneuve

Brossard



Denis Trottier
Coordonnateur



Manon Castonguay



Martin Courville



Guy Gaudette



Gaétan Gladu



Claude Langlois

Nord / Nord-Ouest



Benoît Locas
Coordonnateur



Harold Arseneault



Sonia Charette



Jean-Yves Couture



Luc Julien

Sept-Îles



Nicolas Lapierre
Coordonnateur



Yves-Aimé
Boulay



Dany Maltais



Éric Matte*

* Éric Matte fait partie à la fois de l'équipe
du bureau de Québec et de Sept-Îles

FORCE
SOLIDARITÉ
RESPECT